

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée

P.03

Algérie – France :

La participation de l'ambassadeur
à l'hommage du 17 octobre 1961, un
geste pour relancer le dialogue gelé

P.02



Premier ministre : L'Algérie commence à poser les bases de l'industrie mécanique

P.05



Recrutement :



ALGÉRIE POSTE

Concours national
d'Algérie Poste :
La nouvelle date enfin
fixée au 30 octobre

P.04

Classement QS 2026 :



Les universités algériennes
se hissent en tête du
monde arabe

P.03

Annaba :



Surveillance et gestion des
risques majeurs :
La cellule de veille de la
wilaya à pied d'œuvre

P.24

Annaba :

Poursuite des travaux
de réalisation de deux
centres de proximité
pour le stockage des
céréales à la commune
de Tréat

P.06



CRISE ALGÉRIE – FRANCE :

Paris tend la main à Alger à l'occasion du 17 octobre 1961

La France a marqué une étape symbolique forte dans sa relation complexe avec l'Algérie. En participant officiellement au 64e anniversaire du massacre du 17 octobre 1961, le président Emmanuel Macron tente de relancer un dialogue diplomatique gelé depuis des mois.

Sur demande du président Macron, l'ambassadeur de France en Algérie, Stéphane Romatet, a pris part ce jeudi 16 octobre 2025 à une cérémonie d'hommage aux victimes.

L'événement se tenait sur le pont de Bezons, près de Paris, un lieu

emblématique où de nombreux manifestants algériens, qui protestaient pacifiquement, furent brutalisés, torturés, transférés dans des camps, tués ou jetés dans la Seine par la police française lors de cette journée noire.

Rappelé pour consultations par le président Emmanuel Macron le 15 avril dernier – en riposte à l'expulsion par l'Algérie de 12 agents de l'ambassade et des consulats français –, Romatet est toujours à Paris. Sa participation à cette commémoration souligne l'effort de la France pour apaiser les tensions, malgré le gel diplomatique persistant.



France – Algérie : la participation de l'ambassadeur au 64e anniversaire du 17 octobre 1961, un geste pour relancer le dialogue gelé

La manifestation, organisée par le FLN (Front de libération nationale), dénonçait un couvre-feu discriminatoire imposé aux seuls ressortissants algériens. La répression, orchestrée sous l'autorité du préfet de police

Maurice Papon, s'est clôturée par un bilan tragique de plus d'une centaine de morts.

Par la présence de son ambassadeur, l'Élysée adresse un double message à Alger : celui de la reconnaissance renouvelée de la gravité des faits historiques et celui de la volonté de dépasser la crise bilatérale actuelle. « La France n'oublie pas ce jour sombre de son histoire », a affirmé l'Élysée, insistant sur la nécessité de sortir de la paralysie diplomatique.

Ce geste mémoriel intervient dans un contexte de crise diplomatique aiguë entre Paris et Alger. Le dialogue est effectivement gelé

depuis avril 2025, date à laquelle l'Algérie a expulsé douze agents de l'ambassade de France. Cette escalade avait entraîné le rappel de l'ambassadeur Romatet à Paris, qui n'a toujours pas regagné son poste à Alger.

Pour l'Élysée, la participation officielle à cette commémoration est un signal clair visant à « raviver » le dialogue. « Ce n'est pas un geste anodin », a souligné une source diplomatique, y voyant la preuve que la France « prend au sérieux la mémoire partagée et les blessures du passé, mais aussi qu'elle souhaite regarder vers l'avenir. »

Les massacres du 17 octobre 1961, un crime d'Etat prémédité

Le chercheur en histoire et membre de la Commission histoire et mémoire, M. Djamel Yahiaoui, a affirmé, samedi à Alger, que les massacres du 17 octobre 1961, commis par la France coloniale contre les membres de la communauté nationale à Paris, constituent un crime d'Etat prémédité.

Lors d'une nouvelle édition du Forum de la mémoire de l'APS, ayant pour thème "17 octobre 1961 : reconnaissance du crime et devoir de mémoire", à laquelle ont assisté des moudjahidine, des journalistes et des chercheurs, M. Yahiaoui a souligné, dans son intervention à cette occasion, que cette date, commémorée par la Journée nationale de l'émigration, "révèle la violence coloniale commise au cœur même de la capitale de la France, pays dit des droits de l'Homme et de la démocratie", les historiens de l'époque ayant qualifié ce tragique épisode de "la répression la plus violente d'une manifestation pacifique jamais enregistrée dans l'histoire contemporaine de l'Europe".

Le chercheur est revenu sur le contexte de ces massacres, survenus "cinq mois seulement avant les Accords d'Evian et la capitulation de l'Etat français, dirigé par le général De Gaulle, qui avait fini par accepter de s'asseoir à la table des négociations avec le Front de libération nationale (FLN)". Il a précisé que le crime du



17 octobre fut "perpétré avec préméditation par l'Etat français", rappelant les graves propos du général De Gaulle, qui avait dit qu'"en cas d'échec des négociations, l'Algérie sera divisée".

L'intervenant a également rappelé que c'est le général De Gaulle lui-même qui avait nommé le tortionnaire Maurice Papon, préfet de police de Paris, bien qu'il ait eu connaissance de son sombre passé criminel lorsqu'il était préfet de Constantine.

Et d'ajouter que De Gaulle avait "laissé entendre que toutes les pratiques étaient permises à l'encontre des Algériens", ce qui a amené Maurice Papon à décréter, le 5 octobre 1961, "le couvre-feu discriminatoire imposé exclusivement à la communauté algérienne à Paris" et à mobiliser "7.000 policiers pour harceler et réprimer les Algériens".

Analysant les différentes dimensions de ces massacres,

M. Yahiaoui a expliqué que "l'Etat français, craignant le rôle des émigrés algériens dans la construction de l'Algérie après le recouvrement de la souveraineté nationale, s'est empressé de les réprimer, de les terroriser et de les déporter", ajoutant que la France d'aujourd'hui craint, quant à elle, une "rupture dans sa mémoire nationale" si les générations françaises successives venaient à découvrir son sombre passé colonial.

Le chercheur considère que les responsables français, notamment les plus extrémistes d'entre eux, souffrent encore aujourd'hui du "complexe de la défaite", à l'origine de la violence déversée sur les Algériens à l'approche de l'indépendance, soulignant que "l'Algérie est le seul pays à avoir mené une révolution de libération et à avoir chassé l'entité coloniale sans rien céder de son territoire ni de sa souveraineté".

Acepropos, il a appelé à "rompre avec la vision stéréotypée dans le traitement des événements historiques", une vision étreinte par laquelle les médias français cherchent à minimiser les événements historiques, a-t-il déploré. Il a insisté en outre sur la nécessité d'une approche alliant "reconnaissance des crimes coloniaux et devoir de mémoire".

Dans ce cadre, il a mis en exergue l'importance de la mémoire nationale, qui, a-t-il dit, "rassemble tous les Algériens et contribue à la cohésion de la communauté nationale, car incarnant des étapes décisives ayant tracé les contours du pays et le récit d'une victoire éclatante réalisée par le peuple, toutes catégories confondues, sur tous les fronts, et pas uniquement sur le terrain de la lutte armée".

Soulignant que "la mémoire nationale constitue la référence à laquelle nous revenons en toutes circonstances", il a rappelé son "lien direct avec la défense nationale et même avec les relations diplomatiques de l'Algérie", soulignant que "la mission des générations actuelles consiste à préserver cette mémoire nationale qui fédère tous les Algériens".

Intervenant à cette occasion, le Directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), M. Abdelaziz Medjahed, a indiqué que "les manifestations du 17 octobre 1961 s'inscrivent dans

la continuité de la lutte du peuple algérien depuis que le colonisateur français a foulé le sol de l'Algérie".

Il a cité entre autres l'appel lancé par le militant Amar Imache dans une lettre aux Algériens de l'émigration et à l'élite nationale, en 1947, "les exhortant à l'unité et à la cohésion face au colonisateur". Medjahed a évoqué "l'instabilité politique que connaissait l'Etat français à l'époque, et que le FLN a su mettre à profit en réussissant à mobiliser des dizaines de milliers d'Algériens pour manifester pacifiquement et faire pression sur le gouvernement français".

De son côté, le membre du Bureau national chargé des relations extérieures de l'Association nationale des anciens du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG), le moudjahid Mohamed Debbah, a souligné que les manifestations du 17 octobre 1961 étaient "une riposte aux manœuvres menées par le général De Gaulle après l'annonce des négociations".

Il a indiqué que la responsabilité juridique de ce crime incombe à l'Etat français, en particulier à l'ancien Premier ministre, Michel Debré, qui rejetait toute négociation avec le FLN. "C'est ce responsable politique français extrémiste qui donna le feu vert au tortionnaire Maurice Papon pour tuer les Algériens sous les yeux du monde entier", a-t-il rappelé.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general : Bicha salim
Directeur de la publication : Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Classement QS 2026 : Les universités algériennes se hissent en tête du monde arabe

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé une avancée sans précédent des universités algériennes dans le classement QS des universités arabes 2026, publié par la société internationale Quacquarelli Symonds (QS). Pas moins de 46 établissements d'enseignement supérieur algériens y figurent cette année, contre 17 en 2025 et 14 en 2024. Cette progression spectaculaire place désormais l'Algérie au premier rang sur les plans maghrébin et arabe, en termes de



nombre d'universités classées. Parmi les établissements les plus distingués figure l'Université de Annaba, qui occupe la première place au niveau national. Elle enregistre une progression significative par rapport à l'édition précédente, où elle se situait dans la tranche 161-170. Cette

amélioration témoigne des efforts constants fournis par le secteur pour renforcer la qualité de la formation et accroître la visibilité du système universitaire algérien à l'échelle régionale et internationale.

Des indicateurs multiples pour mesurer la qualité et la compétitivité des universités

Le classement QS des universités arabes est un référentiel annuel de référence destiné à évaluer la performance et la compétitivité des établissements d'enseignement supérieur de la région. Il repose sur dix indicateurs clés, chacun représentant un pilier fondamental

de l'excellence universitaire. Parmi eux figurent la réputation académique, la réputation auprès des employeurs, le ratio entre enseignants et étudiants, les citations des publications scientifiques, ainsi que la proportion d'enseignants et d'étudiants internationaux.

En s'appuyant sur ces critères, le classement vise à refléter de manière équilibrée la qualité de l'enseignement, la production scientifique et la dimension internationale des universités. L'ascension du nombre d'universités algériennes dans

ce classement traduit donc une dynamique positive du système national, portée par des réformes structurelles, une meilleure gouvernance universitaire et un engagement accru dans la recherche et l'innovation.

Cette reconnaissance internationale vient conforter les orientations stratégiques du ministère, qui ambitionne de faire de l'université algérienne un acteur majeur du savoir et du développement dans la région MENA, tout en renforçant sa présence dans les grands classements mondiaux des années à venir.

Des étudiants algériens participent en Chine au programme “Huawei Seeds For the Future 2025”

Une vingtaine d'étudiants algériens, issus de diverses universités, grandes écoles et instituts de formation professionnelle en Algérie participeront à Shenzhen (Chine) au programme “Huawei Seeds For the Future 2025”, indique samedi un communiqué de l'entreprise des télécommunications Huawei. Ces étudiants représentent plusieurs établissements relevant des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Poste et des Télécommunications, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement

Professionnels, précise la même source.

Cette sélection fait suite à une formation en ligne intensive de plus d'une semaine, ayant rassemblé 56 étudiants, encadrés par des experts algériens et chinois spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que dans l'entrepreneuriat, ajoute le communiqué.

Les 20 meilleurs candidats ont obtenu les résultats requis à un examen final, leur permettant de participer à un voyage en Chine, précise la même source.



Ces étudiants se trouvent depuis vendredi dernier en Chine où ils effectueront une visite au siège social de Huawei, ainsi

que plusieurs laboratoires de recherche et campus technologiques de l'entreprise, note la même source, relevant qu'il s'agit pour ces étudiants d'une occasion de découvrir les dernières innovations dans les TIC et de nouer des liens avec des professionnels et chercheurs du secteur.

Huawei continue de soutenir la formation des étudiants et talents algériens à travers ses différents programmes afin de “garantir un écosystème développé dans le domaine des TIC”, conclut le communiqué.

Services financiers et Internet : L'État accélère sa transition numérique

Le ministère de la Poste et des Télécommunications se prépare à élargir les usages de la carte monétique “Edhahabia” d'Algérie Poste. Celle-ci permettra bientôt non seulement le paiement classique, mais aussi les transactions via mobile, le paiement des factures, le commerce en ligne et le transfert d'argent numérique.

Selon un document officiel adressé au député Abdelrahmane Salhi, le ministre a précisé que ce projet s'inscrit dans un programme

national de généralisation du paiement électronique et de promotion de l'inclusion financière.

Le plan prévoit le développement de nouvelles catégories de cartes, telles que la carte Premium, la carte étudiante et des cartes personnalisées pour chaque catégorie d'utilisateurs. Ces produits seront dotés de technologies de chiffrement avancées pour renforcer la sécurité et la protection des données.

Parallèlement, les services



numériques d'Algérie Poste seront modernisés : l'application BaridiMob offrira davantage de fonctionnalités, dont la gestion complète du compte, le paiement

en ligne, et les transferts instantanés entre particuliers.

Modernisation du réseau et généralisation de la fibre optique

Dans le même cadre, le ministre a confirmé que le projet de déploiement national de la fibre optique avance rapidement. Selon ses déclarations, 2,6 millions de foyers sont désormais raccordés à cette technologie à travers le pays, contre seulement 53 000 en 2020. Ce progrès s'explique par les plans annuels mis en œuvre par Algérie

Télécom, qui visent une couverture intégrale du territoire national d'ici 2027. Des campagnes de proximité ont également été menées pour sensibiliser les citoyens aux avantages de la fibre optique et encourager l'adoption des services numériques.

Le ministère insiste enfin sur la nécessité d'un renforcement continu de la cybersécurité, en déployant des systèmes intelligents capables de détecter les opérations suspectes et de protéger les données personnelles des utilisateurs.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en République de Corée

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, à partir de samedi, une visite officielle en République de Corée pour prendre part à l'exposition internationale d'aérospatial et de défense “ADEX-2025”, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

“Sur invitation du ministre de la Défense nationale de la République de Corée, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha,

ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République de Corée, à partir d'aujourd'hui samedi 18 octobre 2025, pour prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense ADEX-2025”.

Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de la République de Corée, les deux parties examineront “les questions d'intérêt commun”, ajoute le communiqué.



SCANDALE ANEP :

Lourd réquisitoire contre les accusés, dont 2 ex ministres

Le tribunal de Sidi M'hamed a prononcé un lourd réquisitoire concernant le procès ANEP. Dans ce lourd dossier de corruption, deux ex-ministres sont impliqués. Treize personnes, dont les deux anciens ministres de la Communication Djamal Kaouane et Hamid Grine ainsi que l'ex-directeur général de l'ANEP, Amine Chekir, sont impliquées dans une affaire de

détournement de fonds publics et de mauvaise gestion de la publicité étatique. L'enquête a mis en lumière des abus de fonction et l'octroi d'avantages indus, notamment à travers l'attribution douteuse d'espaces publicitaires pendant plusieurs années à de petits journaux ou à des titres fictifs. Lourd réquisitoire pour les accusés Le procureur de la République près le pôle pénal économique

et financier de Sidi M'hamed a requis, tard dans la nuit de mardi, les peines les plus sévères à l'encontre des accusés poursuivis dans cette affaire de corruption touchant l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP). Il a requis une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars contre l'ancien ministre de la Communication, Djamal Kaouane, ainsi que l'ex-PDG de l'ANEP, Amine Chekir.



Le représentant du ministère public a également requis 6 ans de prison ferme et une amende d'un million de dinars contre l'ancien ministre de la Communication, Hamid Grine, ainsi que 8 ans de prison ferme

et la même amende contre M. Chérif, directeur de la filiale Communication et Signalisation de l'ANEP. Enfin, B. Ammar, directeur général de la filiale de messagerie rapide relevant de l'agence, n'a pas été épargné par les réquisitions sévères. Pour les autres accusés, le parquet a requis des peines allant de 5 à 7 ans de prison ferme, assorties chacune d'une amende d'un million de dinars algériens.

CONCOURS NATIONAL D'ALGÉRIE POSTE : La nouvelle date enfin fixée AU 30 octobre



Le concours national de recrutement d'Algérie Poste, initialement prévu pour septembre et reporté en raison de problèmes techniques, est désormais fixé au 30 octobre 2025. L'entreprise a officialisé cette date et a confirmé que l'examen se déroulerait exclusivement en ligne, en utilisant une plateforme numérique dédiée. L'entreprise a précisé, dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, que des SMS contenant le nom d'utilisateur et le mot de passe seront envoyés aux candidats durant la période allant du 20 au 24 octobre 2025. Cette démarche vise à permettre aux postulants de se connecter à la plateforme en toute sérénité à l'heure indiquée. Le communiqué rassure également les candidats n'ayant pas reçu leurs identifiants par SMS : ils seront contactés directement par le centre d'appel de l'institution durant les

trois jours suivants, afin de leur fournir les données nécessaires et garantir leur participation à l'examen sans entrave. Par ailleurs, Algérie Poste a indiqué qu'un guide utilisateur et des explications visuelles détaillées seront mis en ligne dans les prochains jours. Ces supports didactiques expliqueront, étape par étape, la procédure d'utilisation de la plateforme numérique et le déroulement de l'examen avec la plus grande facilité. Ces outils d'orientation seront diffusés sur les plateformes et pages officielles d'Algérie Poste sur les réseaux sociaux, permettant à tous les candidats de les consulter en temps utile pour une bonne préparation en vue du jour de l'examen. En conclusion, l'établissement a appelé tous les candidats à suivre régulièrement ses publications officielles pour se tenir informés de toutes les mises à jour réglementaires et techniques relatives au concours national de recrutement.

CONSTRUCTIONS INACHEVÉES : Ces deux nouvelles lois « changeront le paysage urbain du pays »

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé hier que son département est en phase de finalisation de l'élaboration de deux textes législatifs majeurs qui sont appelés à « changer le paysage urbain du pays ». S'exprimant lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, Belaribi a révélé que ces deux piliers de l'arsenal juridique concernent, d'une part, la « nouvelle loi sur l'urbanisme », qui sera prochainement soumise au Parlement. Ce texte ambitieux vise à apporter des solutions aux multiples problématiques soulevées dans le domaine de l'aménagement. D'autre part, les services du ministre travaillent sur une loi spéciale relative aux constructions inachevées. Pour Belaribi, « cet arsenal juridique changera le visage urbain du pays dans les années à venir », marquant une rupture avec les pratiques passées. Régularisation des constructions : Un effort colossal Abordant le dossier sensible de la régularisation des constructions inachevées dans le cadre de l'application de la loi 08-15, le



ministre a fourni des chiffres significatifs. Le nombre de dossiers déposés auprès des commissions de Daïra a dépassé 1,165 million. Un travail d'examen considérable a été effectué, puisque 86% de ces dossiers ont été étudiés. Dans le détail, 46% de l'ensemble des dossiers ont été acceptés, et des actes d'urbanisme ont été délivrés pour 26% d'entre eux. Le ministre a d'ailleurs souligné la collaboration de son ministère avec l'Intérieur pour dynamiser les commissions chargées de l'étude des dossiers. Répression des infractions : 85 000 procès-verbaux Concernant la lutte contre les violations de la loi sur la construction et l'urbanisme, Belaribi a fait état de la libération de plus de 85 000 procès-verbaux d'infraction entre 2020 et 2024. Le nombre d'opérations de démolition menées

par les collectivités locales s'élève, quant à lui, à 3 589. Pour encadrer ce volet, un projet de texte réglementaire est actuellement en préparation pour adresser toutes les difficultés rencontrées. L'aide rurale revalorisée, l'aménagement des pôles urbains se précise Par ailleurs, le ministre est revenu sur l'application de la décision présidentielle d'augmenter l'aide à l'habitat rural à 1,1 million de dinars pour les zones montagneuses, les Hauts Plateaux et le Sud. Cette mesure a nécessité la révision des décrets et textes réglementaires pour une classification géographique précise des communes. Enfin, en matière d'équipements publics dans les nouvelles cités, le secteur veille à l'allocation du foncier nécessaire pour la réalisation des écoles, cliniques et mosquées, en assurant leur intégration dans les plans des grands ensembles et des pôles urbains. Belaribi a notamment mentionné la proposition de réaliser 16 « mosquées pôles » au sein des nouveaux développements urbains, confirmant l'engagement du secteur dans la concrétisation de ces projets d'envergure.

Le ministre de la Communication procède à l'installation du nouveau chef de Cabinet du ministère

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a présidé, jeudi soir au siège du ministère, en présence de ses cadres, la cérémonie d'installation de M. Fateh Boumerdjien en tant que nouveau chef de Cabinet du ministère, en remplacement de M. Redouane Debbih, appelé à d'autres fonctions, a indiqué un communiqué du ministère. Intervenant à cette occasion, le ministre a souhaité la bienvenue au nouveau chef de Cabinet, lui adressant ses vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de sa mission. Le ministre a souligné l'importance du travail collectif et de la coordination continue entre les



différents départements et directions du ministère, appelant tout un chacun à conjuguer les efforts pour la concrétisation des objectifs tracés, précise la même source. Le ministre a, par ailleurs, exprimé sa gratitude à M. Redouane Debbih pour les efforts consentis durant son mandat à la tête du Cabinet, saluant ses contributions au service du ministère.

Pour sa part, le nouveau chef de Cabinet, M. Fateh Boumerdjien, a remercié le ministre pour la confiance placée en sa personne, affirmant son engagement à travailler avec sérieux et dévouement, aux côtés de tous les cadres du ministère, au service des intérêts du secteur. Cette nomination s'inscrit dans le cadre de la dynamique dans laquelle s'est engagé le secteur de la communication, visant à renforcer l'efficacité et l'efficience dans la gestion des affaires du ministère et la concrétisation de sa vision et de ses projet lors de la prochaine étape, conclut le communiqué.

Premier ministre depuis Chlef : L'Algérie commence à poser les bases de l'industrie mécanique

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a affirmé, jeudi depuis la wilaya de Chlef, que l'Algérie avait commencé à poser les bases de l'industrie mécanique, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une industrie nationale intégrée dans ce domaine.

Dans une déclaration à la presse au terme de la visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya de Chlef, chargé par le président de la République, le Premier ministre a souligné l'attachement du Gouvernement à "lancer une véritable industrie mettant à contribution l'ensemble des acteurs de la sous-traitance", affirmant que "l'Algérie a commencé à poser les bases de l'industrie mécanique".

Soulignant que les instructions du président de la République "constitueront le point de départ de tout programme gouvernemental", M. Ghrieb a appelé l'ensemble des départements ministériels à



veiller à la mise en oeuvre de ces programmes.

Il a, en outre, fait savoir que ses services s'attelaient à "programmer d'autres étapes économiques pour traduire les efforts du Gouvernement en chiffres".

La visite du Premier ministre dans la wilaya de Chlef a comporté trois étapes. La première au complexe industriel CAPTEN à Ténès, spécialisé dans la fabrication des conserves de produits de la pêche, qui s'inscrit dans le cadre de la récupération des fonds et biens confisqués par des décisions de justice définitives, en application des engagements du président de la République.

Inspectant ce complexe industriel relevant du groupe AGRODIV,

le Premier ministre a souligné la nécessité d'"accélérer le processus de relance de cette unité industrielle et de mise en oeuvre de ses projets d'extension, en vue de contribuer à la création d'emplois dans la wilaya".

Il a exhorté les responsables du projet à "élaborer, d'ici la semaine prochaine, une feuille de route précisant les délais d'extension, les enveloppes budgétaires allouées à cet effet et les perspectives de partenariats envisageables".

Lors de la deuxième halte de sa visite, M. Ghrieb a procédé à l'inauguration d'une unité de fabrication de bus, de camions et de pièces détachées pour véhicules, au sein de l'usine PENG-PU, dans la commune d'Oum Drou. Il a affirmé, à cette occasion, que ses services "suivront rigoureusement toutes les démarches visant à augmenter le taux d'intégration, afin d'éviter de reproduire les expériences antérieures".

M. Ghrieb a invité, dans ce sens, les industriels à "dresser une liste

des composants actuellement importés, en vue de les produire localement par des entreprises nationales, ce qui renforcera la main d'oeuvre locale".

Le Premier ministre a présidé, dans ce cadre, la cérémonie de signature de conventions pour le lancement officiel de l'opération d'importation de 10.000 bus, conformément au cahier des charges élaboré par la commission interministérielle (ministères de l'Industrie et de l'Intérieur), en application des mesures décidées par le président de la République, visant à renforcer le parc national de transport, notamment le transport public.

A Oued Sly, troisième étape de sa visite, le Premier ministre a inspecté le projet de l'Unité de réhabilitation et d'extension des équipements de production de verre de table au niveau de la Nouvelle verrerie de Chlef NOVER, filiale de l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA), où il a souligné la nécessité d'"accélérer

l'intégration de cette unité dans la démarche de renforcement de la production nationale et de réduction de l'importation de ces produits".

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 64e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le Premier ministre a observé une minute de silence à la mémoire des martyrs.

Après avoir évoqué les sacrifices consentis par les valeureux martyrs, il a souligné que "le peuple algérien a prouvé sa cohésion tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger", ajoutant que "le message des martyrs se perpétue aujourd'hui à travers l'édification d'une Algérie nouvelle victorieuse".

Lors de cette visite, le Premier ministre était accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud et du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir.

Exportations : L'Algérie envoie 2 millions de tonnes de clinker vers l'Europe

Dans un contexte où l'industrie algérienne cherche à consolider sa présence sur les marchés mondiaux, le groupe public GICA continue de faire parler de lui.

Son usine de Chlef vient de franchir un nouveau cap avec près de 2 millions de tonnes de clinker exportées vers l'Europe en 2025.

Ce volume impressionnant confirme l'ambition de l'Algérie de se positionner durablement comme un acteur majeur dans le commerce du ciment et du clinker.

Deux matériaux au cœur des grands chantiers internationaux.

L'usine de Chlef propulse le ciment algérien sur la scène

**européenne :
Près de 2 millions T exportés en 2025**

Selon le président-directeur général de l'usine de Chlef, Kada Dinar, près de 1,9 million de tonnes de clinker et 60 000 tonnes de ciment gris ont quitté les ports algériens à destination de plusieurs pays européens, notamment :

- La France.
- Le Portugal.
- L'Espagne.

Ainsi, les exportations, réalisées dans le cadre du plan de développement du groupe GICA. Témoignent de la montée en puissance du ciment algérien sur des marchés exigeants.

« Nos produits répondent aux standards les plus stricts en matière de qualité », a affirmé le responsable. Soulignant que la reconnaissance internationale du label algérien repose sur une amélioration continue des procédés de production.

Une stratégie d'exportation soutenue par les orientations présidentielles

La dynamique exportatrice du groupe GICA s'inscrit dans la stratégie nationale visant à diversifier l'économie et réduire la dépendance aux hydrocarbures.

Les récentes directives du président Abdelmadjid Tebboune, relatives à la désignation de ports spécialisés

pour l'exportation du ciment et du clinker, devraient permettre d'accélérer encore le rythme.

Cette mesure ouvre la voie à une meilleure logistique et à une réduction des coûts d'exportation. Offrant ainsi à GICA la possibilité de devenir un fournisseur clé du continent africain et du bassin méditerranéen.

**Usine GICA de Chlef :
Une production certifiée et compétitive**

En parallèle de ses succès à l'international, l'usine de Chlef a obtenu cette année la certification "Taj". Attestant la conformité de ses cinq produits aux normes algériennes. Cette distinction



vient s'ajouter à la certification européenne déjà acquise. Consolidant la crédibilité du groupe sur les marchés étrangers.

En outre, l'usine dispose de trois lignes de production totalisant une capacité annuelle de 4,2 millions de tonnes de ciment, en plus du clinker. Un atout de taille pour répondre à la demande croissante, tant nationale qu'internationale.

PLF 2026 : L'État offre une seconde chance fiscale aux Algériens

Le ministère des Finances a présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) les grandes lignes du projet de Loi de finances 2026, marquées par la mise en place d'une procédure exceptionnelle de régularisation fiscale volontaire.

Ce dispositif, prévu par l'article 89 du projet, offre aux personnes physiques et morales la possibilité de régulariser leur situation fiscale sans poursuites ni pénalités, moyennant une imposition unique et libératoire de 10 % sur les montants déclarés.

Lors de la séance tenue mercredi soir et prolongée jusqu'à 23h, le directeur général des impôts, M. Hcish, a expliqué que cette mesure

visait à « rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration » tout en intégrant l'argent circulant dans le secteur informel dans le circuit économique officiel.

Les contribuables concernés disposeront jusqu'au 31 décembre 2026 pour déposer une déclaration simplifiée auprès de la direction des impôts de leur wilaya, mentionnant les montants et revenus non déclarés. En contrepartie, ils bénéficieront d'une exonération totale de pénalités et de poursuites judiciaires.

Cette régularisation, selon Hnish, ne constitue pas un simple pardon fiscal, mais « un appel à une nouvelle ère de transparence et de coopération entre les contribuables et l'État ». Des campagnes

de sensibilisation nationales seront lancées pour encourager les citoyens à profiter de cette opportunité, avec des facilités de paiement adaptées aux capacités financières des déclarants.

Des objectifs stables pour 2026-2028

Lors de la séance suivante, tenue jeudi, Said Ahmed Louhaj, directeur de la planification au ministère des Finances, a détaillé les prévisions économiques pour la période 2026-2028. Selon lui, la croissance économique nationale devrait atteindre 4,5 %, portée par une hausse de 5,7 % des secteurs non-hydrocarbures (agriculture, industrie, construction et services).

Le taux d'inflation, quant à lui, devrait reculer à 3,25 % d'ici fin



juin 2025, grâce à la stabilisation des prix des produits alimentaires et des services. Le budget 2026 repose sur un prix de référence du baril de pétrole fixé à 70 dollars et un prix de marché de 60 dollars, avec un objectif de diversification des exportations hors hydrocarbures afin d'assurer la durabilité des ressources financières de l'État.

Les députés membres de la

Commission ont salué l'esprit de réconciliation du dispositif fiscal, tout en demandant des garanties de transparence et d'équité dans sa mise en œuvre. Ils ont également insisté sur la nécessité de lier la croissance prévue à la création d'emplois durables, au renforcement du pouvoir d'achat, et à la maîtrise du déficit budgétaire dans un contexte marqué par la volatilité des revenus pétroliers.

ANNABA / AGROALIMENTAIRE

Poursuite des travaux de réalisation de deux centres de proximité pour le stockage des céréales à la commune de Tréat

Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre des efforts continus déployés par l'État pour garantir la sécurité alimentaire nationale et mettre en œuvre les orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le renforcement des capacités de stockage des céréales, la wilaya d'Annaba poursuit activement la concrétisation de plusieurs projets stratégiques visant à soutenir la filière céréalière et à consolider l'autosuffisance alimentaire du pays. C'est dans ce contexte qu'une visite de travail et d'inspection a été effectuée, hier samedi, par le Secrétaire général, chargé de la gestion des affaires de la wilaya d'Annaba, Abdelhakim Fekraoui, accompagné du représentant de la direction des équipements publics, ainsi que de cadres techniques et administratifs concernés par le suivi des projets en cours. Cette visite a permis d'évaluer sur le terrain l'état d'avancement du projet de réalisation de deux centres de proximité destinés au stockage des céréales dans la commune de Tréat, relevant de la daïra de Berrahal. Ces deux infrastructures stratégiques s'inscrivent pleinement dans le programme national visant à augmenter la capacité de stockage des produits agricoles essentiels, et plus



particulièrement des céréales, qui constituent un pilier majeur de la sécurité alimentaire du pays. Chacun de ces centres dispose d'une capacité de stockage estimée à 50.000 quintaux, soit un total de 100 000 quintaux de céréales stratégiques. Ces réalisations permettront non seulement d'améliorer la conservation et la distribution des produits agricoles dans la région, mais aussi de réduire les pertes post-récolte et de faciliter l'approvisionnement des différents opérateurs économiques et agriculteurs. Lors de cette visite, M. Fekraoui a souligné l'importance capitale de ce type d'infrastructure dans la politique de développement agricole de la wilaya. Il a insisté sur la nécessité d'achever les travaux dans les délais fixés

afin de permettre l'inauguration officielle et la mise en service des deux centres à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Glorieuse Révolution de Libération Nationale, le 1er novembre prochain. Les travaux connaissent actuellement un taux d'avancement très satisfaisant, les chantiers ayant atteint leur phase finale. L'entreprise chargée de la réalisation procède aux dernières retouches techniques et esthétiques en vue de la réception définitive du projet dans les tout prochains jours. Les travaux de voirie et d'aménagement extérieur, notamment ceux relatifs à la route d'accès menant aux entrepôts, sont également en cours d'achèvement sous la supervision de la direction de

l'Urbanisme, de la Construction et de l'Architecture. La livraison complète de cette route est prévue pour la fin du mois d'octobre 2025. Ces nouvelles installations viendront renforcer de manière significative les capacités logistiques de la wilaya d'Annaba en matière de stockage et de gestion des stocks céréalières. Elles constitueront un atout stratégique pour la région, permettant une meilleure planification de la collecte, du stockage et de la distribution des céréales, tout en contribuant à stabiliser les approvisionnements en période de forte demande. Enfin, ce projet illustre la volonté ferme des autorités publiques d'accompagner les agriculteurs et les acteurs économiques

dans la valorisation du potentiel agricole national. Il s'inscrit dans la dynamique globale de modernisation du secteur agricole, de rationalisation des ressources et de promotion d'une économie productive, conformément à la vision du Président de la République visant à faire de l'Algérie un pays autosuffisant et exportateur dans le domaine agricole. La wilaya d'Annaba, à travers la mobilisation de ses différents services techniques, reste engagée à assurer le suivi rigoureux et la bonne exécution de ce projet jusqu'à sa mise en service effective. Ce type d'initiative témoigne d'une stratégie cohérente et durable pour consolider l'indépendance alimentaire nationale et renforcer la résilience économique du pays face aux défis mondiaux.

ANNABA :

la commune d'El Hadjar commémore le 64^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration

S.Y

Sous le slogan « Cohésion et engagement », la commune d'El Hadjar a célébré le 17 octobre 2025, le 64^e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961), une date gravée dans la mémoire collective du peuple algérien. La cérémonie officielle s'est tenue en présence du chef de la daïra d'El Hadjar, accompagné du président par intérim de l'Assemblée populaire communale, de membres et élus du conseil communal, ainsi que de représentants de la famille révolutionnaire, des services de sécurité, de la protection civile, et des secrétaires généraux de la daïra et de la commune. Le tissu associatif et la société civile ont également pris part à cet hommage, marquant



leur attachement aux valeurs de solidarité et de fidélité à la mémoire nationale. Dans une atmosphère de recueillement et de respect, la cérémonie a été ponctuée par la remise d'hommages et titres de

reconnaissance aux moudjahidine Kheireddine Abdelkrim, dit Gouider, et Garaoua Mohamed, consécutivement à leur engagement et à leur sacrifice pour la liberté de la patrie. Cette commémoration a été



l'occasion de rappeler la portée historique du 17 octobre 1961, journée où des milliers d'Algériens établis en France ont manifesté pacifiquement contre le colonialisme et ont été victimes d'une répression sanglante.

Fidèle à son devoir de mémoire, la commune d'El Hadjar a ainsi réaffirmé, à travers cet hommage, sa volonté de transmettre aux jeunes générations l'esprit de cohésion, de loyauté et de fidélité au serment des martyrs.

ANNABA / BERRAHAL

Journée nationale de l’émigration : Une équipe de soins à domicile de la polyclinique “Bounouba Belkacem” au chevet des moudjahidines



S.Y

À l’occasion de la Journée nationale de l’émigration, la structure publique de santé de proximité de Berrahal a organisé une initiative humanitaire et symbolique en direction des moudjahidines. En effet, un équipe du service des soins à domicile de la polyclinique “Bounouba Belkacem” s’est déplacée afin de s’enquérir de l’état de santé des anciens combattants, leur prodiguant les soins nécessaires et un suivi médical personnalisé. Ce geste, à

la fois professionnel et profondément humain, s’inscrit dans un esprit de reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur jeunesse pour la liberté de l’Algérie. La responsable, madame Zrief Asmahan, a tenu à exprimer sa gratitude et son estime à l’ensemble du personnel soignant mobilisé pour cette action empreinte de respect et de solidarité. Par cette initiative, la santé publique locale vise à prendre soin des symboles vivants de la Nation, en alliant devoir de mémoire et mission sanitaire.

ANNABA / CHÉTAÏBI

Campagne de nettoyage pour la préservation de l’environnement et du cadre de vie

Imen.B

Dans le cadre des actions continues visant à préserver l’environnement et à améliorer le cadre de vie des citoyens, une large campagne de nettoyage a été organisée, hier samedi, dans la commune de Chétaïbi, sous la supervision du Chef de daïra de Chétaïbi, Walid Zernadji. Cette opération a été conduite par le vice-président de l’APC chargé de l’environnement et du cadre de vie, en coordination avec le responsable du service des travaux publics. La campagne a mobilisé les équipes de la commune, le personnel du secteur des travaux publics ainsi que le matériel technique nécessaire (camions-bennes, balayeuses, pelles mécaniques, etc.). Les opérations de nettoyage ont concerné plusieurs points stratégiques de la commune, notamment le littoral, principal atout touristique de Chétaïbi, le boulevard principal du chef-lieu de la commune, le village “Zitoune”, les abords de la daïra, et les environs du lycée, lieux de passage quotidien de nombreux élèves. Les travaux ont consisté en le ramassage des déchets ménagers et plastiques, le désherbage, le balayage des artères principales, ainsi que le nettoyage des abords publics. À travers cette initiative,



les autorités locales souhaitent inculquer une culture de respect de l’environnement et encourager la participation des citoyens aux actions de propreté et de préservation du cadre de vie. Le Chef de daïra a souligné l’importance de la continuité de ces campagnes, rappelant que la propreté de la commune est une responsabilité collective partagée entre les institutions publiques et les habitants. Cette campagne s’inscrit dans le cadre du programme communal d’entretien et d’assainissement, qui vise à faire de Chétaïbi une commune propre, accueillante et respectueuse de l’environnement. Les autorités locales ont réaffirmé leur engagement à poursuivre ces efforts pour améliorer le cadre de vie et valoriser l’image écologique de la région.

ANNABA /DASS

Célébration du 64^e anniversaire de la Journée nationale de l’émigration

Imen.B

La Direction de l’action sociale et de la solidarité (DAS) a supervisé l’organisation d’un riche programme commémoratif à l’occasion du 64^e anniversaire de la Journée nationale de l’émigration, célébrée chaque année le 17 octobre en mémoire des événements tragiques du 17 octobre 1961 à Paris. À cette occasion, le centre psychopédagogique de la commune d’El Bouni a rendu hommage aux martyrs de l’émigration algérienne à travers une série d’activités éducatives, culturelles et symboliques s’étalant du 14 au 16 octobre 2025. L’événement a débuté par Une exposition de photographies historiques retraçant les massacres du 17 octobre 1961, rappelant le courage et le sacrifice des Algériens qui ont manifesté pacifiquement à Paris pour l’indépendance de leur patrie. Un atelier de dessin et de coloriage, organisé pour les enfants du centre sous le thème « Je t’aime, ma patrie », favorisant l’expression artistique et le renforcement

du sentiment d’appartenance nationale dès le plus jeune âge. La projection d’un film documentaire intitulé « La Journée nationale de l’émigration – 17 octobre 1961 », permettant aux participants de mieux comprendre le contexte historique et humain de cette journée marquante Les activités se sont conclues par une minute de silence observée en mémoire des martyrs de la liberté et de la dignité, suivie d’un moment de recueillement empreint d’émotion et de fierté. Les participants ont unanimement exprimé leur respect éternel aux héros de la nation et leur attachement aux valeurs de l’unité, du patriotisme et du sacrifice. À travers cette commémoration, le centre psychopédagogique d’El Bouni et la Direction de l’action sociale et de la solidarité réaffirment la nécessité de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux jeunes générations le sens profond du devoir envers la patrie.

ANNABA / EL HADJAR

Perturbation de la circulation en raison des travaux



Sihem.Ferdjallah

La circulation est fortement perturbée dans la zone d’El Hadjar en raison des travaux en cours. Ces interventions, visant à rénover et à améliorer les infrastructures locales, entraînent des ralentissements importants et des embouteillages, affectant les déplacements quotidiens des habitants, des travailleurs et des transporteurs. Les autorités locales appellent les automobilistes à la prudence, à respecter la signalisation mise en place et à anticiper des délais supplémentaires lors de leurs trajets. Elles recommandent également,

lorsque cela est possible, de choisir des itinéraires alternatifs afin d’éviter les zones les plus encombrées. Les services municipaux et les équipes chargées des travaux travaillent activement pour accélérer les chantiers et rétablir la fluidité de la circulation dans les meilleurs délais, tout en veillant à la sécurité des usagers. Cet épisode souligne l’importance de la patience et de la vigilance des automobilistes face aux contraintes temporaires liées aux travaux d’aménagement et de rénovation des infrastructures routières dans la wilaya.

ANNABA / LOYERS IMPAYÉS :
L'OPGI procède à la distribution du troisième et dernier
avertissement avant toute action judiciaire

Imen.B
Sous la supervision directe du directeur général de l'OPGI de la wilaya d'Annaba, les cadres et agents de l'Office ont mené, hier, dans la matinée une opération de distribution des troisièmes et derniers avertissements officiels aux locataires défaillants, avant l'entame des procédures judiciaires de recouvrement. L'action s'est déroulée au niveau des lots résidentiels dépendant de l'agence OPGI

de Boukhadra, en présence des fonctionnaires et responsables de l'agence locale et de la brigade chargée du recouvrement des loyers au sein de l'Office. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de suivi régulier des locataires en situation d'impayés, afin de garantir le bon fonctionnement du service public de logement et de préserver les ressources de l'Office. Le troisième avertissement constitue la dernière étape avant

l'engagement des procédures légales à l'encontre des contrevenants n'ayant pas régularisé leur situation malgré les rappels précédents. Les équipes ont procédé à la remise de ces notifications en main propre aux intéressés, dans un climat calme et organisé, témoignant du professionnalisme des agents et de la bonne coopération des habitants. À travers cette opération, la direction générale de l'OPGI

d'Annaba rappelle que le paiement régulier des loyers est un devoir citoyen et une condition essentielle pour la maintenance des logements, la continuité des services et la réalisation de nouveaux projets d'habitat. Les responsables de l'Office ont également insisté sur la volonté de privilégier le dialogue et la régularisation à l'amiable, tout en réaffirmant leur détermination à appliquer la loi en cas de non-conformité persistante.



ANNABA / DIRECTION DU COMMERCE :
Contrôle des prix aux marchés d'El Hadjar et Sidi Amar

S.Y
La direction régionale du commerce d'El Hadjar a mené une inspection sur les marchés des communes d'El Hadjar et de Sidi Amar. Cette sortie sur le terrain, visait à observer la disponibilité des produits alimentaires de large consommation et à vérifier le respect de la réglementation

en vigueur. Les agents de l'inspection ont procédé à la vérification des prix appliqués par les commerçants, s'assurant qu'ils étaient conformes aux tarifs fixés par la législation. Les agents de la DCP ont également contrôlé la qualité et la quantité des denrées proposées, notamment celles les plus sollicitées par les citoyens, comme les produits

laitiers, la semoule, le pain ou encore les légumes. Selon les responsables de la direction du commerce, cette opération s'inscrit dans un effort continu pour garantir la transparence des transactions commerciales et protéger le pouvoir d'achat des consommateurs. Ils ont souligné que les inspections se poursuivront régulièrement, surtout en période de forte

demande, afin d'éviter toute spéculation ou pénurie injustifiée. Les premières constatations ont révélé une disponibilité satisfaisante des produits de base dans la majorité des points de vente visités, ainsi qu'un engagement global des commerçants à respecter les dispositions légales en matière de prix et de qualité.



ANNABA / DIRECTION DU COMMERCE :
Contrôle des pratiques commerciales dans la zone
industrielle de "Kalitoussa"

Imen.B
Dans le cadre du programme de suivi et de contrôle des activités commerciales, la direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya d'Annaba, a initié une sortie de terrain le 16 octobre 2025 au niveau de la zone industrielle de "Kalitoussa", relevant de la commune de Berrahal. Cette opération a été menée par une brigade mixte composée de la cellule de contrôle des pratiques commerciales, un représentant de la direction des services agricoles, et des éléments de la gendarmerie nationale. Cette sortie s'inscrit

dans le cadre du programme planifié de surveillance des espaces de stockage (chambres froides, dépôts et entrepôts). Les agents ont procédé à plusieurs vérifications techniques et réglementaires visant à garantir la sécurité des produits alimentaires et la transparence des transactions commerciales, la qualité des produits stockés et leurs conditions de conservation, le respect des lois et instructions relatives aux lieux de stockage, la conformité aux prix réglementés et à la liste officielle des tarifs, ainsi que l'obligation de facturation pour toutes les transactions commerciales. Ces opérations

régulières visent à prévenir les pratiques spéculatives, à éviter les perturbations dans la distribution des produits alimentaires et à protéger le consommateur contre les pratiques commerciales frauduleuses. Les agents de contrôle ont rappelé aux opérateurs économiques la nécessité d'un strict respect des lois en vigueur, notamment en matière de transparence, de facturation et de traçabilité des marchandises. Cette initiative illustre la coopération étroite entre les différents secteurs de contrôle commerce, agriculture et sécurité – dans le but d'assurer un suivi



rigoureux des circuits de stockage et de distribution. Les services concernés ont réaffirmé leur engagement à poursuivre ces sorties sur le

terrain afin de garantir le bon fonctionnement du marché local, et la protection de la santé et du pouvoir d'achat du consommateur.

ANNABA / ACCIDENT DE TRAVAIL :
Un quadragénaire perd la vie après une chute du 4^{ème} étage

S.Y
Un drame s'est produit, hier samedi, à Annaba, au quartier Soudani Boudjemâa, lorsqu'un homme de 44 ans a trouvé la mort après une chute du quatrième étage d'un immeuble en

construction. Selon les services de la protection civile de la wilaya d'Annaba, l'alerte a été donnée aux alentours de 11 h 03. Les secours se sont rapidement rendus sur les lieux du drame, où ils ont découvert la victime sans vie au pied du

bâtiment. Malgré la rapidité de l'intervention, l'homme avait déjà succombé à ses blessures. L'immeuble concerné, actuellement en cours de réalisation, comprend un rez-de-chaussée et cinq étages. Les circonstances exactes de

la chute n'ont pas encore été précisées, mais une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident. Le corps de la victime a été transféré vers la morgue du Centre hospitalo-universitaire Ibn Rochd pour les besoins de l'autopsie.



La Chine et les Etats-Unis s'accordent sur de nouvelles négociations commerciales

Les tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales sont remontées d'un cran depuis une semaine, selon le monde fr. La Chine et les Etats-Unis se sont accordés, samedi 18 octobre, pour préparer de nouvelles négociations entre les dirigeants des deux plus grandes économies mondiales et éviter une autre escalade destructrice des droits de douane. Le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent, a annoncé vendredi une rencontre avec le vice-premier ministre chinois He Lifeng, chargé du commerce, la semaine prochaine pour préparer ces négociations. La Chine s'est dite prête, samedi, à les entamer « dès que possible ». Les tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales sont remontées d'un cran depuis une semaine, après l'annonce par la Chine d'un renforcement des contrôles sur les exportations de terres rares et les technologies



nécessaires à leur raffinage. Cette annonce a été vivement critiquée par Donald Trump, qui a annoncé dans la foulée sa volonté d'ajouter en représailles 100 % de droits de douane sur les produits chinois, qui viendraient s'ajouter aux 30 % minimum appliqués jusqu'ici. Le président américain a également menacé de ne pas rencontrer son homologue chinois, Xi Jinping, comme prévu lors du prochain

Il avait précédemment accusé la Chine de chercher à nuire au reste du monde en renforçant les restrictions sur les terres rares, qui sont essentielles à de nombreux secteurs économiques, des smartphones aux missiles guidés. Le représentant au commerce américain, Jamieson Greer, a également participé à l'appel, selon l'agence de presse chinoise. Rencontre entre Donald Trump et Xi Jinping à la fin du mois Quelques heures plus tôt, la chaîne américaine Fox News a publié des extraits d'une interview de Donald Trump dans laquelle il déclare qu'il devrait rencontrer finalement son homologue chinois, Xi Jinping, au sommet de l'APEC à la fin du mois. Le président américain a déclaré à la chaîne que les 100 % de droits de douane sur les produits chinois n'étaient « pas viables ». « Ce n'est pas viable, mais c'est le chiffre qui a été fixé... Ils m'ont forcé à faire cela », a-t-il déclaré.

Les Etats-Unis se sont efforcés de regrouper leurs alliés cette semaine. Les ministres des finances du G7 ont décidé, vendredi, de coordonner la réponse des sept pays au nouveau défi que posent les restrictions sur l'accès aux terres rares pour leurs économies. « Nous nous sommes entendus, bilatéralement avec les Etats-Unis et dans le cadre du G7, pour coordonner notre approche et nous informer réciproquement de nos échanges avec nos homologues chinois », a déclaré le commissaire européen à l'économie, Valdis Dombrovskis. « Le G7 a exprimé son désaccord vis-à-vis de l'approche chinoise », a confirmé le ministre des finances allemand, Lars Klingbeil. La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a déclaré vendredi souhaiter « qu'un accord soit rapidement trouvé pour abaisser les tensions » commerciales entre la Chine et les Etats-Unis.

Conflit entre l'Afghanistan et le Pakistan

La trêve rompue après des frappes pakistanaïses ; des discussions organisées au Qatar

Atués vendredi soir, à la frontière, par des frappes pakistanaïses, d'après Kaboul, qui a accusé son voisin d'avoir rompu le cessez-le-feu, selon le monde fr. La trêve entre l'Afghanistan et le Pakistan, qui a volé en éclats après des frappes pakistanaïses, va faire l'objet de discussions au Qatar, a rapporté la télévision d'Etat pakistanaïse, samedi 18 octobre. La chaîne a fait savoir que le ministre de la défense pakistanaïse, Khawaja Muhammad Asif, et le chef des services de renseignement pakistanaïse, le lieutenant-général Asim Malik, se rendraient dans la journée au Qatar pour mener des discussions avec les talibans afghans.

Des négociations confirmées samedi matin par le gouvernement taliban. « Une délégation de haut niveau de l'émirat islamique, menée par le ministre de la défense Mohammad Yaquob, est partie pour Doha aujourd'hui [samedi] », a annoncé le porte-parole du gouvernement taliban, Zabihullah Mujahid, sur X. Ces discussions interviennent alors qu'au moins dix civils ont été tués vendredi soir dans la province afghane de la Paktika, à la frontière, par des frappes pakistanaïses, d'après Kaboul, qui a accusé son voisin d'avoir rompu leur cessez-le-feu. Trois joueurs afghans de cricket ont été tués par les frappes de vendredi. Leurs funérailles se tiendront samedi matin, a fait savoir

un proche d'une victime à l'AFP. Dans le cadre du cessez-le-feu qui a débuté mercredi à 15 heures (heure de Paris), le Pakistan avait affirmé que la trêve devait durer quarante-huit heures, mais l'Afghanistan avait estimé qu'elle serait en vigueur jusqu'à sa violation par la partie adverse. A son expiration selon le délai annoncé par Islamabad, aucune partie n'avait fait état de sa prolongation, ni annoncé officiellement de discussions bilatérales à son sujet. Si un haut responsable taliban avait assuré à l'AFP vendredi soir que « l'Afghanistan ripostera » aux frappes pakistanaïses, aucun tir n'a été entendu dans la nuit, d'après des correspondants de l'AFP dans

la région. Zabihullah Mujahid avait estimé, vendredi soir, que des « négociations » pouvaient « régler les problèmes ». Flambée de violences Le cessez-le-feu avait ramené le calme dans les régions frontalières et à Kaboul, après une flambée de violences d'une rare intensité. Les affrontements ont fait des dizaines de morts, des combattants mais aussi des civils, surtout mercredi. Jeudi, le premier ministre pakistanaïse, Shehbaz Sharif, avait jugé que la balle était « dans le camp » des autorités afghanes pour une trêve durable, dénonçant une nouvelle fois le fait que « des terroristes opèrent du côté afghan de la frontière avec impunité ».

« Le Pakistan attend des actions concrètes et vérifiables du régime taliban contre ces éléments terroristes », a déclaré Shafqat Ali Khan, le porte-parole du ministère des affaires étrangères pakistanaïse, au cours d'une conférence de presse, assurant « essayer de travailler par la voie diplomatique pour (...) rendre durable » la trêve. La confrontation a commencé la semaine dernière après des explosions dans la capitale afghane que les autorités talibanes ont imputées au voisin pakistanaïse. En représailles, elles ont déclenché samedi dernier à la frontière une offensive, à laquelle Islamabad avait promis une « réponse musclée ».

L'Iran affirme ne plus être tenu par les « restrictions » liées à son programme nucléaire, après l'expiration de l'accord signé en 2015

L'accord signé en 2015 par l'Iran, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, qui visait à encadrer les activités nucléaires de la République islamique en échange de la levée des sanctions de l'ONU, a pris fin le 18 octobre, selon le monde fr. L'Iran a déclaré, samedi 18 octobre, ne plus être tenu par des « restrictions » concernant son programme nucléaire, jour de l'expiration de l'accord international conclu il y a dix ans, le Joint Comprehensive Plan of Action (JCPOA). Signé en 2015 par l'Iran, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine, cet accord visait à encadrer les activités nucléaires de la République islamique en échange de la levée des sanctions de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui pesaient fortement sur son économie. Sa date

d'expiration avait été fixée au 18 octobre 2025, soit dix ans exactement après l'entérinement du texte par l'ONU, par la résolution 2231. Malgré ses démentis, l'Iran est soupçonné par les Occidentaux et Israël, son ennemi juré, de développer secrètement l'arme atomique. Désormais, « toutes les dispositions [de l'accord], y compris les restrictions prévues pour le programme nucléaire iranien et les mécanismes connexes, sont considérées terminées », a écrit la diplomatie iranienne dans un communiqué publié à l'occasion de l'expiration du pacte. L'accord plafonnait l'enrichissement d'uranium par l'Iran à 3,67 % et prévoyait une stricte supervision de ses activités nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), gendarme onusien du nucléaire. En 2018, les Etats-Unis, sous le

premier mandat du président Donald Trump, s'étaient retirés de l'accord et avaient rétabli leurs sanctions contre l'Iran. En représailles, l'Iran s'était progressivement affranchi de certains engagements contenus dans l'accord. Bombardements israéliens et américains Selon l'AIEA, l'Iran est ainsi le seul pays non doté de l'arme nucléaire à enrichir l'uranium à un niveau élevé (60 %), proche du seuil technique de 90 % nécessaire à la fabrication de la bombe atomique. L'Iran a, en outre, suspendu en juillet toute coopération avec l'AIEA après une guerre de douze jours déclenchée par des bombardements israéliens sans précédent contre les installations nucléaires en Iran. Les Etats-Unis ont également mené des frappes contre certaines installations en Iran durant cette guerre. En représailles, l'Iran a



lancé des missiles et des drones contre Israël. Le conflit a mis fin à une série de pourparlers indirects menés depuis avril entre les Etats-Unis et l'Iran sur le programme nucléaire iranien.

Trump temporise face à Zelensky et sa demande de missiles Tomahawk

Donald Trump, qui affiche une proximité retrouvée avec Vladimir Poutine, a temporisé vendredi face à Volodymyr Zelensky, venu à la Maison Blanche lui demander des missiles Tomahawk pour renforcer l'armée ukrainienne face aux forces russes, selon Arabenews. "J'espère qu'ils n'en auront pas besoin. J'espère que nous pourrions mettre fin à la guerre sans avoir à penser aux Tomahawk", a déclaré à la presse le président américain, assis face à son homologue ukrainien, autour d'une grande table dressée pour le déjeuner. En février, Volodymyr Zelensky avait quitté la Maison Blanche prématurément, après avoir été rudoyé publiquement par Donald Trump et sans participer au repas prévu. Il était revenu en août, pour une

entrevue plus cordiale. Et cette fois, il est resté près de deux heures et demie à la Maison Blanche. "Nous avons besoin de Tomahawk", a-t-il dit à Donald Trump, à propos de ces missiles d'une portée de 1.600 kilomètres qui permettraient à l'Ukraine de frapper en profondeur et en Russie, en proposant un échange avec des "milliers" de drones ukrainiens. Il a aussi montré au président américain, très friand de schémas et plans, des "cartes" montrant "des points de pression de la défense russe et de l'économie militaire qui peuvent être ciblés pour contraindre Poutine à mettre fin à la guerre", a expliqué une source ukrainienne à des journalistes dont ceux de l'AFP. - Poutine "pas prêt" à la paix - Volodymyr Zelensky a estimé que le président russe n'était "pas prêt" à la paix, mais Donald Trump a

soutenu le contraire. "Je pense que le président Poutine veut mettre fin à la guerre", a déclaré le président américain, qui a eu jeudi une longue conversation avec le maître du Kremlin. Ce dernier en a profité pour l'avertir que la livraison de Tomahawk à l'Ukraine "nuirait considérablement" à la relation entre Washington et Moscou. Les dirigeants russe et américain ont convenu de se voir prochainement à Budapest en Hongrie, pendant cet entretien qualifié de "très productif" côté américain, d'"extrêmement franc et empreint de confiance" côté russe. Donald Trump a jugé "possible" que Vladimir Poutine essaie de jouer la montre, en réponse à la question d'une journaliste de l'AFP, mais il a également dit: "Pendant toute ma vie, les meilleurs ont



essayé de se jouer de moi. Et je m'en suis vraiment bien sorti." La Russie, à l'entrée de l'hiver, intensifie ses attaques sur les infrastructures énergétiques ennemies. Vendredi, elle a aussi revendiqué la prise de trois villages ukrainiens. Dans ce contexte, la proximité retrouvée du président américain

avec Vladimir Poutine a de quoi inquiéter Kiev, d'autant que Donald Trump a fait vendredi face à Volodymyr Zelensky un compte-rendu très positif de son entretien de la veille avec son homologue russe. Il a indiqué avoir évoqué avec lui le cessez-le-feu à Gaza, dans lequel il a joué un rôle de médiation.

Le Conseil de sécurité soutient la souveraineté du Liban et appelle à l'aide internationale pour son armée

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé son ferme soutien aux autorités libanaises dans leurs efforts pour affirmer leur souveraineté sur l'ensemble de leur territoire, appelant la communauté internationale à renforcer l'aide apportée aux forces armées libanaises, selon Arabenews. Cette déclaration intervient alors que les Casques bleus dans le sud du Liban rapportent des violations des résolutions de l'ONU, notamment la découverte de caches d'armes non autorisées. Dans une déclaration unanime, les quinze membres du Conseil ont salué l'engagement du gouvernement libanais à étendre l'autorité de l'État sur tout le pays par le déploiement de l'armée,



et ont affirmé qu'aucune autorité autre que celle du gouvernement ne devrait être reconnue. Ils ont également appelé à un soutien international accru pour assurer le « déploiement effectif et durable » de l'armée libanaise

au sud de la rivière Litani, une région où les tensions avec l'Israël voisin se sont souvent ravivées. Les membres ont réitéré leur soutien total à la FINUL et ont exhorté toutes les parties du pays

à prendre « toutes les mesures nécessaires » pour garantir la sécurité des Casques bleus et de leurs installations. « Les Casques bleus ne doivent jamais être la cible d'une attaque », ont ils déclaré. Le Conseil a appelé toutes les parties à honorer leurs engagements en vertu de l'accord de cessation des hostilités du 26 novembre 2024 entre Israël et le Hezbollah, et à respecter les principes du droit international humanitaire en assurant la protection des civils. Saluant la volonté affichée de Beyrouth de délimiter et démarquer sa frontière avec la Syrie, ainsi que ses efforts pour freiner la contrebande transfrontalière, les membres

du Conseil ont préconisé la pleine application des résolutions 1701 (2006) et 1559 (2004) du Conseil de sécurité. Par ailleurs, Stephane Dujarric, le porte parole du secrétaire général, António Guterres, a annoncé que les Casques bleus de la FINUL dans le sud du Liban ont observé des violations de la résolution 1701, notamment des caches d'armes non autorisées dans leur zone d'opérations. « Jeudi, des obus de mortier ont été trouvés dans le secteur Ouest, tandis que mardi, une patrouille conjointe avec l'armée libanaise a découvert des roquettes endommagées et leurs lanceurs dans le secteur Est », a t il indiqué.

PHILIPPINES:

Des dizaines de milliers de personnes évacuées à l'approche de la tempête Fengshen

Des dizaines de milliers d'habitants de la région de Bicol aux Philippines ont été évacués, samedi 18 octobre, à l'approche de la tempête tropicale Fengshen, ont annoncé les secours, alors que les météorologistes redoutent des inondations côtières, selon RFI. Près de 17 000 habitants de la province d'Albay, ainsi que plus de 9 000 habitants de l'île voisine de Catanduanes, se sont réfugiés dans des zones plus sûres, ont indiqué les responsables locaux chargés des catastrophes naturelles. L'œil de la tempête tropicale Fengshen

doit passer samedi soir au large de l'île de Catanduanes, dans les Philippines, qui compte 270 000 habitants. Fortes précipitations En plus des rafales pouvant atteindre 90 km/h, de fortes précipitations sont attendues, ainsi qu'un « risque minimal à modéré », d'inondations côtières dues à des vagues de un à deux mètres, selon le service météorologique gouvernemental. Le gouvernement provincial de Catanduanes a ordonné plus tôt dans la journée aux autorités locales d'« activer leurs plans

d'évacuation respectifs », pour les habitants des « zones à haut risque », notamment la côte, les zones de basse altitude et les pentes sujettes aux glissements de terrain, a déclaré Gerry Rubio, responsable des secours. Une zone très touchée Chaque année, au moins vingt tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent, les régions les plus pauvres du pays étant généralement les plus durement touchées. Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques



extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde. La tempête Fengshen survient après une série de séismes a fait au

moins 87 morts au cours des trois dernières semaines, et le passage récent de deux typhons meurtriers aux Philippines, Bualoi et Ragasa.

EN : Stage de novembre, le défi international en Arabie ?

Maintenant que le dossier de la qualification à la Coupe d'Afrique des nations est plié, l'équipe nationale va pouvoir se concentrer pleinement sur la préparation de la CAN. Vladimir Petkovic considère ce stage de novembre comme une étape-clé sur la route du rendez-vous mondial. Cependant, le rapprochement entre la CAN et la Coupe du monde, séparées seulement de cinq mois, aura des répercussions sur la préparation des Verts. Le coach devra penser à ses prochains adversaires africains, mais aussi aux futurs rivaux mondiaux. La programmation de la fenêtre de novembre du côté de la FAF est presque bouclée. Comme on le sait, l'instance fédérale a finalisé l'accord avec l'Arabie saoudite. Il ne restait plus qu'à confirmer la qualification directe mardi passé contre l'Irak, ce qui est désormais fait. Quant au deuxième match prévu contre un adversaire africain, des pourparlers avaient été engagées avec la grande surprise des qualifications au Mondial, le Cap-Vert, mais ces derniers ont finalement opté pour un tournoi

aux Émirats. C'est finalement le Zimbabwe qui devrait prendre cette place vacante dans le calendrier de la FAF et du coach Petkovic.
Neghiz : « Il faut se frotter à différentes philosophies de jeu »
Invité de la radio nationale hier, le coach adjoint de l'EN, Nabil Neghiz, n'a pas voulu confirmer l'information, mais n'a pas non plus démenti, il a reconnu que la FAF avait mené des négociations. «On garde ça au secret, mais on a entendu parler de cette possibilité. On attend la confirmation, car tout peut changer d'un moment à l'autre. On aime diversifier les confrontations, car au Mondial, tu peux rencontrer des équipes d'Asie, d'Europe ou d'Amérique latine. Chaque école a sa spécificité. Si tu joues contre le Japon ou la Corée, il faut affronter un adversaire de cette région. C'est pour ça que nous voulons goûter à tout : Europe de l'Est, Europe de l'Ouest... pour que les joueurs se frottent à différentes philosophies. Jouer contre l'Espagne, c'est affronter une équipe qui garde le ballon ; les équipes asiatiques, c'est la vitesse et la condition



physique. Il faut se préparer à tout. Le changement de styles d'adversaires nous sera d'une grande utilité», a déclaré Neghiz sur les ondes de la radio nationale.
Bouillon de styles
L'EN renouera donc avec l'ambiance internationale dès ce stage, après une interruption de cinq mois. Sa dernière rencontre contre un adversaire non africain remonte à juin,

en Suède. La question reste : l'EN rentrera-t-elle après avoir affronté l'Arabie saoudite pour jouer contre le Zimbabwe au pays ? Selon les derniers échos du côté de la FAF, le stage pourrait se dérouler dans son intégralité en Arabie saoudite, ce qui permettra au groupe de s'habituer au changement d'ambiance et de jouer dans des conditions proches de celles qu'ils rencontreront lors de la

Coupe du monde. Avec cette approche adoptée par la FAF, tout indique que pour l'EN les préparatifs pour le rendez-vous mondial ont déjà commencé. Il ne restera plus qu'à programmer, en mars et en mai-juin, des rencontres contre des adversaires d'autres continents pour s'assurer que l'équipe ait été confrontée à tous les styles et ne soit pas impressionnée, une fois la compétition lancée.

Dinamo Zagreb : Des (bonnes) nouvelles d'Ismaël Bennacer



Petit à petit, Ismaël Bennacer retrouve des sensations augmentant ainsi ses chances de revenir en sélection. Ce samedi, le milieu de terrain enchaîne une troisième titularisation avec le Dinamo Zagreb. C'est à l'occasion de la réception NK Osijek (match en cours). Il en a même profité pour délivrer une passe décisive.

Le prêt en Croatie semble bien se dérouler pour Bennacer. En rejoignant les Zagrebois sous la forme d'un prêt en provenance de l'AC Milan, Isma a voulu s'offrir un environnement adéquat pour tenter de revenir au premier plan loin des lumières et de la pression. Ce choix a l'air d'être judicieux pour le moment car le Dinamo lui donne du temps de jeu et l'opportunité de

retrouver le rythme.
Première offrande depuis le 19 avril dernier pour Bennacer
Lors de la parution de la liste des Verts pour octobre, son absence l'a forcément affecté. C'était la deuxième fois que le sélectionneur Vladimir Petkovic décidait de faire sans lui. Après avoir digéré cela, Bennacer affiche la motivation

de reconquérir sa place dans le vestiaire Dz. Dans l'optique de revenir dès novembre prochain et augmenter ses chances d'être de la partie à la CAN 2025, il sait que ses performances en clubs compteront plus que son statut de cadre. Aujourd'hui, il était derrière le but qui a décanté la situation pour son équipe dès la 3e minute. Le meilleur joueur de la

CAN 2019 a déposé un corner sur la tête de McKenna. C'était la première fois depuis le 19 avril dernier et son offrande avec l'Olympique de Marseille contre le Montpellier HSC que le Fennec se montre décisif. Aussi, l'ex-Rossonero n'a pas signé trois titularisations de suite depuis février dernier. Sa comeback est clairement sur la bonne voie.

Liga : Le Barça rebondit en battant Girona dans la douleur

Deux semaines après la défaite humiliante subie à Séville (4-1), le Barça a rebondi en allant s'imposer dans la douleur et au bout du suspense face à Girona (2-1). Les Catalans mettent la pression sur le Real Madrid en reprenant provisoirement la tête du championnat. Le Barça devait se racheter une conduite deux semaines après l'humiliation subie à Séville (4-1). Et même si la victoire face à Girona (2-1) a tardé à se dessiner ce samedi, elle a au moins montré le caractère dont était capable de faire preuve cette équipe, même dos au mur. Longtemps mise en échec par le 18e de Liga, le club catalan s'est imposé dans les derniers instants de la rencontre grâce à Ronald Araujo, pourtant inquiétant la majeure partie du match. Car oui, si cette opposition a permis de rappeler, s'il en était encore besoin, que Lamine Yamal et Pedri étaient des joueurs générationnels, elle a aussi surtout mis en lumière la générosité de la défense barcelonaise, bien trop permissive encore ce soir. 15 minutes avaient suffi pour que les démons ressurgissent, mais heureusement, le Barça a le talent devant pour se permettre de marquer plus de buts que d'en encaisser.



Titulaire surprise pour son retour de blessure, Lamine Yamal a aussi montré que même amoindri, il restait un joueur capable de déséquilibrer n'importe quel bloc au monde. Moreno en a fait les frais jusqu'à la sortie du joueur de 18 ans en seconde période. Il était mystifié d'entrée par un grand pont du prodige barcelonais (7e), qui aura constamment semé le trouble balle au pied, mais moins à l'approche du but où la finition lui a fait défaut. Il n'empêche qu'il était quand même passeur décisif pour Pedri quelques instants plus tard. Au bout d'une longue séquence de possession durant laquelle Koundé nous aura même scotché par ses talents de technicien, Lamine Yamal fixait et trouvait Pedri dans la surface.

L'Espagnol se retournait, caressait le ballon de son pied gauche dans la diagonale, et ajustait avec l'aide du poteau Gazzaniga, resté pantois et spectateur comme sa défense face au génie espagnol (13e). Si le Barça pouvait autant se reposer sur ses éléments offensifs que sur ses défenseurs, sa domination à l'échelle européenne ne souffrirait probablement d'aucune contestation. Mais sa gestion du hors-jeu, bancale, et son attentisme, ininterrompu, ont encore ouvert la voie à son adversaire aujourd'hui.

Araujo offre la victoire au Barça
A peine sept minutes après le but de Pedri, c'est cette passivité qui permettait à Axel Witsel, 36 ans, de s'offrir peut-être le but

le plus marquant de sa carrière d'un retourné (20e, 1-1). On ne peut pas dire que le Barça n'avait pas eu les occasions pour se mettre à l'abri en première période, mais l'inverse aurait fonctionné aussi... Szczesny sauvait Barcelone devant Vanat après une nouvelle étourderie de Koundé (23e), Portu touchait le poteau en profitant d'un moment d'égarement de Pedri (24e), quand Bryan Gil et Axel Witsel croquaient la feuille de match avant la pause. En face, Gazzaniga sortait le grand jeu sur une reprise de de Jong, tandis que sa barre le sauvait sur un coup franc surpuissant de Rashford. Revenu de blessure et entré à la pause à la place du tout jeune Toni Fernandez (17 ans),

pour qui le costume de titulaire semblait encore trop grand, Fermin Lopez aura apporté un peu de vie dans cette rencontre, même si elle n'en manquait pas. Plein de fougue et de personnalité, le milieu espagnol était contré une première fois puis heurtait le poteau sur sa seconde tentative (52e). Cubarsi n'avait pas plus de réussite que lui puisque son but était refusé pour un hors-jeu (61e), alors que Rooney Bardghji enflammait la rencontre par ses dribbles, mais manquait souvent de précision dans le dernier geste. Girona ne profitait pas des boulevards béants laissés dans le dos de Cubarsi et Araujo, et la punition arrivait finalement des pieds du héros le plus inattendu : Ronald Araujo, qui n'aura vraiment pas incarné l'assurance tous risques dans son rôle de défenseur, mais qui aura donc brillé comme attaquant. L'Uruguayen restait aux avant-postes et réceptionnait un centre de de Jong au premier poteau pour inscrire le but de la victoire à la 90+3e. Une joie que Flick, expulsé trois minutes plus tôt, n'aura pas pu vivre en direct. Mais l'Allemand se satisfera du résultat. Le Barça reprend provisoirement la tête du championnat. Le Real Madrid, qui jouera demain face à Getafe, a un point de retard.

Premier League : La machine à scorer Erling Haaland est en train de terroriser la planète football

Auteur d'un nouveau doublé sur la pelouse d'Everton, ce samedi à l'occasion de la 8e journée de Premier League, Erling Haaland reste sur une impressionnante série de 11 matches consécutifs en trouvant le chemin des filets. Qui peut stopper Erling Haaland ? Les week-ends se suivent et se ressemblent pour le serial buteur de Manchester City, mais aucun adversaire ne semble, aujourd'hui, en mesure d'arrêter le cyborg norvégien. Une nouvelle fois décisif, ce samedi, lors de la victoire (2-0) des Skyblues face à Everton, l'ancien joueur de Molde et Dortmund n'en finit plus de briller. Titularisé par Pep Guardiola à la pointe de l'attaque mancomunienne, le buteur de 25 ans a encore régalié les pensionnaires de l'Etihad Stadium. Accrochés par les Toffees pendant près d'une heure de jeu, les Cityzens ont finalement, encore, confié leur destin à leur leader d'attaque. Sur un centre précis d'O'Reilly, l'international norvégien (46 sélections, 51 buts) libérait d'abord les siens d'une tête piquée (58e) avant de s'offrir un doublé cinq minutes plus tard d'une frappe du gauche en première intention (63e). Une nouvelle réalisation permettant au natif de Leeds de porter son total à 11 buts en Premier League,

confortant au passage son statut de meilleur buteur.
23 buts en 13 matches...
Toujours aussi clinique face au but, le gaucher d'1,95, tout proche du triplé en fin de rencontre, enchaîne surtout un onzième match consécutif en trouvant le chemin des filets (doublé face à Everton, triplé et passe décisive contre Israël, buteur face à Brentford, doublé face à Monaco, doublé et une passe décisive contre Burnley, buteur face à Arsenal, buteur contre Naples, doublé contre Manchester United, quadruplé et une passe décisive face à la Moldavie, buteur contre la Finlande et buteur face à Brighton). Auteur de 23 buts et 3 offrandes en 13 matches toutes compétitions confondues (club + sélection), Haaland permet ainsi à Manchester City de reprendre provisoirement la tête du championnat d'Angleterre. Une série impressionnante confirmant, par ailleurs, le réalisme glaçant du numéro 9 des Skyblues face au but. Pour rappel, Erling Haaland, déjà auteur d'une telle performance lors des exercices 2022-2023 et 2024-2025, est le seul joueur à avoir marqué 10 buts ou plus lors des 8 premiers matches de Premier League de la saison...





MacBook Pro M5

De belles promesses, mais quelques absents de taille

Apple vient de présenter son processeur de dernière génération, le M5. Il équipera de nouvelles versions de l'iPad Pro et du casque Vision Pro, ainsi qu'un tout nouveau MacBook Pro 14 pouces. Toutefois, l'annonce est en demi-teinte pour ce dernier, car de nombreux fans en attendaient beaucoup plus.

Plutôt qu'une Keynote, Apple a choisi de lancer ses nouveaux produits par simple communiqué de presse ce 15 octobre. Et les fans de la marque peuvent se réjouir, les premiers appareils dotés du très attendu processeur M5 sont arrivés. Le premier ordinateur à en bénéficier est le nouveau MacBook Pro 14 pouces. La nouvelle puce intègre un processeur à 10 cœurs (CPU), accompagné de 10 cœurs graphiques (GPU) et de 16 cœurs dédiés à l'intelligence artificielle (NPU). Cela marque un changement d'architecture pour l'Apple Intelligence, mais aussi pour le MLX, sa technologie permettant de faire tourner de grands modèles de langage localement. Selon Apple, les performances pour l'IA sont multipliées par 3,5 en comparaison au M4, avec une augmentation des performances graphiques de

60 %.

Des caractéristiques qui évoluent en demi-teinte

Apple annonce des performances améliorées pour les SSD, notamment pour travailler sur les vidéos et photos RAW. L'autonomie n'évolue pas et reste à 24 heures en streaming vidéo, ce qui est déjà beaucoup. Le MacBook Pro 14 pouces est doté d'un écran Liquid Retina XDR avec une luminosité HDR de pointe de 1 600 nits et un taux de rafraîchissement variable de 120 Hz. Il est aussi équipé d'une caméra Center Stage de 12 mégapixels, qui apporte la même fonctionnalité que le nouvel iPhone 17 qui permet de zoomer et pivoter automatiquement l'image pour vous garder au centre. Le nouveau MacBook Pro est équipé de 16 ou 24 Go de mémoire unifiée, de 512 Go ou 1 To de stockage SSD. Il prend en charge le Wi-Fi 6E, Bluetooth 5.3, et propose trois ports Thunderbolt 4 (USB-C), une prise casque 3,5 mm, un port HDMI, un lecteur de carte SDXC et un port MagSafe 3. Des choix techniques discutables. Mais malgré toutes ces avancées, les choix d'Apple interrogent. Tout d'abord au niveau du processeur. Le M5 est certes plus puissant, mais il s'agit de



la version de base de la puce. Les versions Pro et Max sont les grands absents. À titre de comparaison, les M4 Pro et M4 Max ont un processeur 12 à 14 cœurs, un GPU 16 à 32 cœurs. La puce M5 de base pourrait donc se révéler une mauvaise affaire. Il faudra attendre le début de l'année prochaine pour pouvoir acheter un MacBook Pro équipé d'un M5 Pro ou Max. Aussi, il conserve un écran Liquid Retina XDR, donc une technologie mini-LED. C'est un choix difficilement compréhensible pour un appareil haut de gamme face à des concurrents déjà passés à l'Oled. En matière de connectique, on constate un retour en arrière au Thunderbolt 4, alors que des modèles précédents (M4 Pro et M4 Max) disposent du Thunderbolt 5. On notera aussi

l'absence du Wi-Fi 7. Enfin, il faudra aussi penser à acheter un chargeur, car Apple a décidé de ne plus l'inclure dans la boîte. Comptez 65 euros pour un chargeur 70 watts, et 85 euros pour un chargeur 96 watts. Le nouveau MacBook Pro M5 14 pouces est disponible en précommande à partir de 1 799 euros, et sera disponible à partir du 22 octobre. C'est 100 euros de moins que son prédécesseur, ce qui explique peut-être les caractéristiques qui n'ont pas beaucoup évolué hormis le processeur. Apple propose également des versions 14 et 16 pouces du MacBook Pro équipé des processeurs M4 Pro et M4 Max, qui devraient donc être remplacés en début d'année prochaine.

En Bref...

Les utilisateurs du réseau Starlink pourront bientôt espérer voir leur débit multiplié par dix. SpaceX a présenté un premier aperçu de sa troisième génération de satellites, plus imposants et plus puissants. Mais le lancement n'est pas pour tout de suite...

La constellation Starlink ne cesse de s'agrandir et compte désormais aux alentours de 8 500 satellites. Elle permet d'assurer une connexion haut débit à plus de 7 millions d'abonnés répartis autour du globe, y compris dans les zones blanches. Actuellement, la plupart des utilisateurs obtiennent un débit moyen de l'ordre de 100 Mbps. Toutefois, ce débit pourrait bientôt être multiplié par dix. SpaceX vient de publier une courte animation sur X (ex-Twitter) montrant une comparaison entre trois générations de satellites Starlink, dont les V3 qui sont encore en développement. En accompagnement de la vidéo, SpaceX a indiqué que cette nouvelle version permettrait d'atteindre des débits de l'ordre du gigabit. Les Starlink V3 sont bien plus imposants que les générations précédentes, pesant aux alentours de 2 000 kilos, contre 575 kilos pour le V2 Mini utilisé actuellement. Chaque satellite sera capable d'une liaison descendante de 1 Tbps, contre 96 Gbps pour la V2 Mini, et de 160 Gbps en liaison montante, contre seulement 6,7 Gbps pour son prédécesseur.

Les Starlink V3 devront attendre que le Starship soit prêt. SpaceX annonce même que la capacité ajoutée au réseau à chaque lancement sera multipliée par 20. Ce chiffre ne s'explique pas seulement par une augmentation des performances des satellites. Il résulte aussi du changement de fusée pour leur mise en orbite. Actuellement, la firme utilise son lanceur Falcon 9, capable de transporter jusqu'à 29 satellites à la fois. Les Starlink V3 étant trop volumineux pour celui-ci, ils devront attendre que le lanceur spatial super lourd Starship soit pleinement opérationnel. Bien plus puissant, il pourra placer jusqu'à 60 Starlink V3 en orbite à chaque lancement.

Alerte Android

Une attaque permet de lire votre écran en temps réel, en toute discrétion

Une nouvelle attaque visant Android permet de contourner les systèmes de sécurité et de lire n'importe quelle information affichée à l'écran. Baptisée pixnapping, elle pourrait voler des codes d'authentification à deux facteurs, des informations bancaires et des messages privés.

Une équipe de chercheurs de plusieurs universités américaines a mis au point une nouvelle catégorie de cyberattaques visant les appareils sous Android. Les smartphones et tablettes disposent d'un système de sécurité qui empêche les captures d'écran pour les applications sensibles. Toutefois, la technique, baptisée

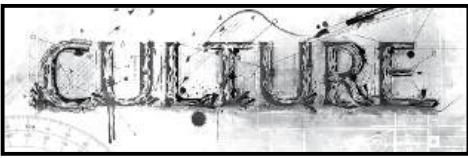
pixnapping, contourne cette protection en « kidnappant » les pixels directement. Les chercheurs se sont appuyés sur GPU.zip, une attaque découverte en 2023 sur les PC qui permet d'accéder au contenu de l'écran exploitant un canal auxiliaire au niveau de la carte graphique. Pour mener l'attaque, l'appareil doit d'abord être infecté par une application malveillante en utilisant des techniques plus classiques. Une fois l'appareil compromis, le malware ouvre une application contenant des informations sensibles, puis ajoute un floutage transparent sur le pixel à lire. Ceci oblige le système à effectuer un calcul sur le rendu du pixel, une opération qui peut être détectée via les

signaux VSync d'Android.

Une attaque qui peut voler toute information affichée à l'écran

L'attaque construit ainsi une image du contenu à l'écran, un pixel à la fois. Pour que l'attaque reste invisible pour l'utilisateur, les chercheurs ont affiché un contenu recouvrant l'activité, qui n'a besoin d'être que très légèrement transparent (1 %). La technique n'est pas rapide et nécessite de savoir d'avance quelle application sera visée pour savoir exactement à quel endroit de l'écran les informations sensibles seront affichées. Les chercheurs ont ainsi réussi à obtenir un code à usage unique de Google Authenticator en 30 secondes. Il est ainsi possible de

voler les codes d'authentification à deux facteurs, les messages, les e-mails, les contenus des applications bancaires, ou toute autre information affichée à l'écran. Les chercheurs ont pu démontrer cette attaque sur plusieurs modèles de smartphones Pixel, ainsi que sur un Samsung Galaxy S25, et elle devrait pouvoir être adaptée à d'autres appareils mobiles sous Android. Heureusement, Google affirme ne pas avoir détecté d'applications pratiquant le pixnapping pour l'instant, et après un premier correctif pour la faille CVE-2025-48561 en septembre, la firme prévoit un second correctif en décembre pour bloquer cette attaque.



Deux accords pour la protection du patrimoine et un musée des douanes

L'économie créative au cœur de la stratégie nationale

Sara Boueche

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, en compagnie du ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a présidé la cérémonie de signature de deux accords de coopération d'une portée significative. Le premier lie le ministère de la Culture et des Arts au ministère des Finances, représenté par la Direction générale des douanes, tandis que le second unit l'Office national du droit d'auteur et des droits connexes à cette même direction. Cette manifestation institutionnelle, en présence des cadres des deux ministères et des organismes concernés, marque un tournant dans la gouvernance culturelle algérienne.

Une collaboration stratégique au service de la préservation

Ces deux conventions de partenariat poursuivent des objectifs précis et ambitieux. Elles visent à renforcer la protection des biens culturels et des droits intellectuels, tout en intensifiant la lutte contre le trafic illicite du patrimoine national. Au-delà de ces enjeux sécuritaires, les accords établissent un cadre d'échange d'expertise et de formation continue, favorisant une coordination opérationnelle étroite entre les institutions. Cette synergie est conçue comme un levier de promotion des industries culturelles et de soutien à l'économie créative—une priorité stratégique pour le pays.



La culture comme vecteur de souveraineté économique

Dans son allocution, Mme Bendouda a exprimé sa gratitude envers le secteur des finances pour son soutien continu, affirmant que cette mobilisation témoigne d'une prise de conscience collective du rôle fondamental de la culture dans le soutien à l'économie nationale et l'affirmation de la souveraineté culturelle. Elle a particulièrement salué les efforts déployés par la Direction générale des douanes dans la protection du patrimoine et la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, y voyant un exemple de partenariat national responsable entre secteurs.

Soulignant l'importance symbolique de ce rapprochement institutionnel, la ministre a annoncé l'engagement du ministère de la Culture et des Arts aux côtés de la Direction générale

des douanes dans la création d'un musée consacré aux douanes algériennes—un projet qui reconnaît l'institution douanière comme gardienne des frontières symboliques de la pensée et de la création.

L'artiste au cœur de l'économie créative

Mme Bendouda a développé une vision novatrice de la place de l'artiste dans la société contemporaine. Elle a rappelé que la création constitue un pilier fondamental de la conscience identitaire nationale, et que le soutien aux artistes relève à la fois d'un devoir national et d'une responsabilité collective. Rejetant une approche fragmentaire, elle a insisté sur la nécessité d'intégrer l'artiste dans des trajectoires économiques assurant sa pérennité et sa capacité productive. L'acte artistique,



a-t-elle souligné, n'est pas une activité saisonnière, mais un fait civilisationnel intrinsèquement lié à l'esprit et à la mémoire du pays.

La ministre a confirmé que le ministère de la Culture et des Arts, par l'intermédiaire de l'Office national du droit d'auteur et des droits connexes, poursuivra son action de soutien et d'autonomisation des artistes. Cette politique s'incarnera notamment par une réorganisation des festivals et des rendez-vous culturels, offrant des opportunités équitables et instaurant une gouvernance culturelle fondée sur des critères de transparence et d'équité dans l'attribution des subventions artistiques.

Une économie nouvelle fondée sur la diversification

De son côté, le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a réaffirmé que l'économie

nationale ne peut se concevoir indépendamment de la culture. Il a présenté la création artistique comme une valeur productive générant une plus-value économique tangible, susceptible de contribuer à la construction d'une économie diversifiée et durable. La promotion des industries culturelles et artistiques constitue, selon lui, un véritable enjeu pour la nouvelle économie algérienne.

Un tournant institutionnel décisif

Ces deux conventions marquent une étape nouvelle dans le parcours de coopération interministérielle, concrétisant une vision nationale où la culture est reconnue comme une force douce soutenant l'économie tout en servant de rempart inébranlable à l'identité et à la patrie.

Expo...

L'exposition de peinture intitulée «Les rêves du silence» de l'artiste-plasticien Mourad Abdellaoui s'est ouverte jeudi à Alger, présentant un grand nombre de ses œuvres, conçues dans l'abstraction contemporaine.

Accueillie à la Galerie Baya au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, qui explore, de manière non figurative, les formes, les couleurs et les lignes, met en valeur, jusqu'au 30 octobre 135 œuvres sur toiles, de formats différents que l'artiste a présenté sans titres, ouvrant la voie à l'émotion et au ressenti.

Une approche artistique contemporaine qui met l'accent sur les aspects visuels des œuvres, travaillées avec minutie jusqu'à pénétrer le regard du visiteur et réveiller en lui l'expression des idées et des émotions.

Ecouter ce que le silence dit et interagir avec la profondeur de ses émotions essentiellement portées par l'ivresse éphémère d'un gris, cette belle couleur, si mélancolique et subtile, dont les faisceaux lumineux se situent entre la lumière et l'ombre.

Se promenant entre l'abstraction lyrique et poétique de ses œuvres, l'artiste réussit à suggérer aux récepteurs de ses déambulations, des approches plus géométriques et des formes plus expressives et concrètes qui renvoient à un vécu commun, ou à des situations de vie qui réveillent le ressenti.

Des œuvres abstraites dans lesquelles l'artiste a usé de techniques mixtes, avec différents matériaux pour exprimer ses préoccupations, à travers une clairvoyance accrue et une vision bien inspirée des paradoxes et des travers des sociétés dans le

monde.

«Le monde spirituel m'a toujours fasciné et m'a inspiré dans mes œuvres et poussé à la recherche du bien», a estimé l'artiste, soulignant l'engagement, l'honnêteté et la sincérité de son art».

Des œuvres s'ouvrant à des interprétations et des méditations multiples, réalisées dans différentes techniques, comme les rayures qui font naître les reliefs et la profondeur sur la toile et les diverses formes géométriques, entre autres.

Né à Aïn Beïda en 1964, Mourad Abdellaoui est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts d'Alger en 1989, année où il entame une carrière prolifique.

Juste pour info...

Sara Boueche

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda a chaleureusement félicité l'écrivaine algérienne Samira Ben Aïssa pour sa victoire honorable au Prix Katara du Roman Arabe, dans la catégorie Roman pour Adolescents, pour son œuvre intitulée «Sifar».

Elle a souligné que «ce couronnement reflète la position élevée qu'a atteinte la littérature algérienne et confirme que la voix de la créatrice algérienne est fortement présente



sur la scène arabe ». La Ministre a ajouté que cette victoire est « le fruit d'un talent authentique, d'un travail assidu et d'une passion inébranlable », y voyant « une nouvelle lumière qui éclaire le chemin de la création algérienne et enrichit la scène

culturelle arabe ».

Elle a conclu en souhaitant à la lauréate « plus de succès et de distinction » et que sa plume « continue de vibrer de beauté, d'écrire sur l'Algérie et de la faire voyager vers de plus vastes horizons. »



Le Sud algérien rayonne Le Festival de la création féminine met en lumière l'entrepreneuriat culturel des femmes

Sara Boueche

Une manifestation culturelle majeure aux enjeux économiques et patrimoniaux

Du 18 au 24 octobre 2025, la Villa Boulkine, également connue sous le nom de Grand Musée Africain de Hussein-Dey à Alger, accueillera la dixième édition du Festival national de la création féminine. Placée sous le thème « Femmes du Sud... Une authenticité qui se raconte et une créativité qui rayonne », cette manifestation s'affirme comme un événement structurant pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel algérien et l'émergence d'un entrepreneuriat féminin enraciné dans les traditions.

Selon Sid Ali Benmerabet, commissaire du Festival, cette édition répond à un impératif stratégique : « porter notre regard vers le Sud, terre de nos racines et l'Afrique, berceau de l'humanité ». Le Festival se positionne ainsi en tant qu'espace privilégié de rencontres et d'échanges entre créatrices du Nord et du Sud, articulant la transmission des savoirs traditionnels avec les enjeux de développement économique contemporain.

Une mobilisation régionale sans précédent

Vingt wilayas du Sud algérien participeront à cette édition, parmi lesquelles Timimoune, Tamanrasset, Ghardaïa et Illizi. Cette participation régionale

reflète la diversité des pratiques artisanales sahariennes et présahariennes. L'Association « Tigouraine » de Timimoune exposera les techniques ancestrales de teinture naturelle et de fabrication de tapis en laine, tandis que « Tarssalt Oughlan » de Ghardaïa mettra en avant les méthodes traditionnelles de tissage. Les artisans de Tamanrasset présenteront le travail du cuir, et l'association « Imzad Tazamert » accordera une place centrale à la musique traditionnelle.

Cette mobilisation s'étend à d'autres wilayas : Naâma proposera une démonstration du processus de fabrication d'huiles essentielles, Adrar mettra en avant la poterie traditionnelle de Tamentit, tandis qu'In Guezem présentera le mobilier traditionnel en cuir et les tapis. À Touggourt, l'École de formation professionnelle perpétue la broderie régionale. Enfin, « Izuran Creation » de Tizi Ouzou présentera une collection de bijoux alliant tradition et modernité.

Du 18 au 23 octobre, des sessions de formation intensive approfondissent les techniques artisanales selon un double objectif : transmettre les savoir-faire ancestraux et les adapter aux réalités économiques contemporaines. Le programme comprend la teinture naturelle, la broderie et les motifs berbères, l'histoire du costume du Sud algérien, la création de bijoux

touaregs ainsi qu'une formation au commerce électronique. Ces masterclasses constituent le cœur pédagogique du Festival, réconciliant préservation du patrimoine immatériel et professionnalisation de l'artisanat.

L'entrepreneuriat féminin comme modèle de développement

Le 19 octobre à 18h, un panel d'exception rassemblera des femmes ayant transformé leur passion en trajectoires professionnelles exemplaires. Photographe, réalisatrice, comédienne, artisane spécialisée en teinture naturelle, entrepreneure touristique, chanteuse et cheffe d'entreprise du secteur palmicole : ces profils incarnent une diversité de chemins vers l'autonomie économique. Cette initiative répond à l'objectif de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et de valoriser les modèles de réussite existant à l'échelle nationale.

Une reconnaissance pluridisciplinaire du patrimoine

Du 20 au 23 octobre, un cycle de conférences et d'ateliers thématiques couvrant plusieurs domaines savants enrichira la manifestation. L'anthropologie et la préhistoire algérienne, la littérature, la langue tfinagh, le patrimoine musical et poétique, le journalisme culturel et la gastronomie locale seront au cœur des débats. Une séance d'hommage sera dédiée à la romancière Saliha Regad, tandis qu'un café littéraire permettra



des échanges privilégiés entre le public et des écrivaines autour des traditions orales et des récits du Sud.

La dimension artistique s'exprime également par une galerie regroupant les œuvres d'artistes algériens, une représentation théâtrale avec Baali Wahiba de Tamanrasset, ainsi qu'un spectacle de contes et légendes du Sud destiné aux enfants en situation de handicap.

Mode et création : entre tradition et contemporanéité

Les maisons de couture algériennes les plus prestigieuses présenteront des créations inspirées par l'univers du Grand Sud, tandis qu'un concours de jeunes talents permettra d'identifier les stylistes émergents sous l'évaluation d'un jury de professionnels. La soirée de clôture sera marquée par un défilé de mode mettant en valeur des créations uniques, de lectures de contes et de prestations musicales

rendant un hommage à Hassna El Bacharia, figure emblématique de la chanson saharienne.

Une célébration de l'identité nationale et des enjeux de développement

En conclusion, comme l'a souligné Sid Ali Benmerabet, cette édition incarne « une célébration de la créativité des femmes, un pont entre les générations, un dialogue entre tradition et modernité ». Reconnaître le Sud comme pilier de l'identité culturelle algérienne revient à l'affirmer également comme levier stratégique de développement économique, tant au niveau du tourisme culturel que de la création d'emplois dans les filières artisanales et créatives. Le Festival affirme ainsi que le patrimoine immatériel et l'entrepreneuriat féminin constituent des ressources non négligeables pour une transition économique durable.

Espagne Un tableau de Picasso disparaît lors d'un transfert entre deux expos

Estimé à environ 600.000 euros, le tableau de Picasso « Nature morte à la guitare » a disparu lors de son transfert de Madrid à Grenade, où il devait être exposé

La police espagnole a ouvert une enquête après la disparition d'un tableau de Pablo Picasso lors de son transfert de Madrid à Grenade, où il devait être exposé, selon des sources policières. Ces sources n'ont toutefois pas pu fournir à l'AFP plus de détails sur cette affaire rocambolesque.

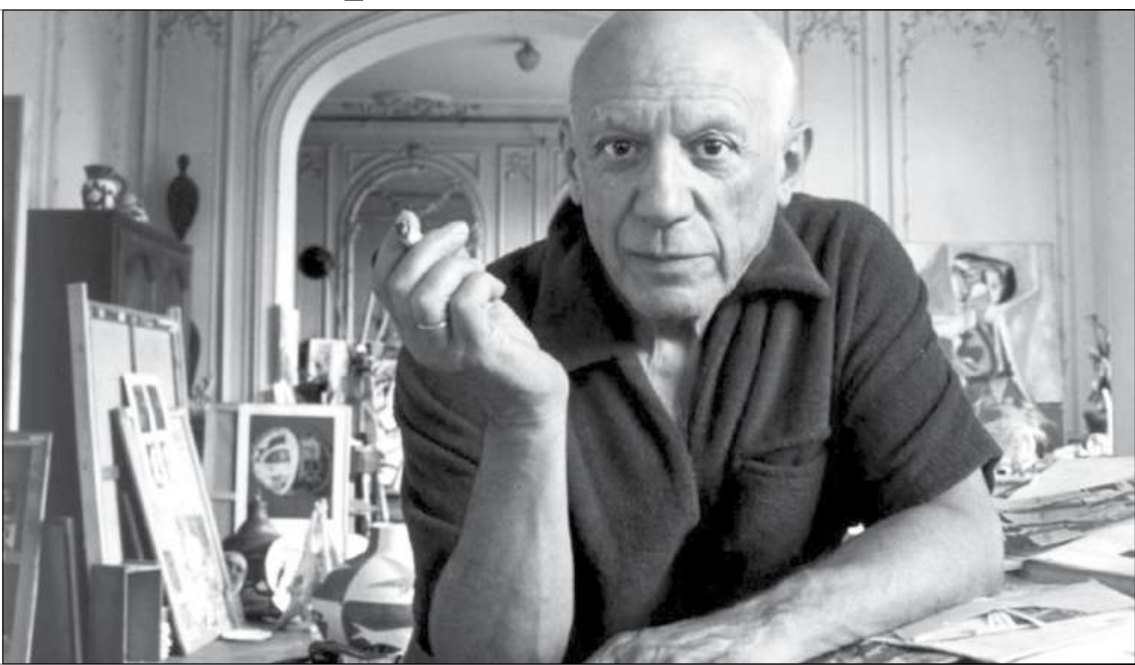
Selon la presse locale à Grenade, dans le sud de l'Espagne, le tableau Nature morte à la guitare, peint au début du XXe siècle par Picasso,

devait être exposé au public à partir de la semaine dernière à la Fondation Caja Granada.

Une œuvre estimée à 600.000 euros

Cette huile sur toile est estimée à environ 600.000 euros. Toutes les oeuvres présentées dans la ville andalouse proviennent de collections privées, selon un communiqué des organisateurs. La valeur inestimable des oeuvres de Picasso en fait des cibles privilégiées pour les voleurs.

En 1976, plus de 100 tableaux de l'artiste espagnol avaient été volés à Avignon, dans le sud-est de la France. L'ensemble des toiles avait toutefois fini par être retrouvé.





Diphtérie : symptômes, traitement, prévention

La Diphtérie est une maladie causée par plusieurs espèces de corynebactéries du complexe diphtheriae. La diphtérie typique est une infection respiratoire qui induit des atteintes du système nerveux central, de la gorge ou d'autres organes, entraînant la mort par asphyxie. Plus fréquentes, les infections cutanées sont souvent moins graves. Il existe un vaccin efficace, obligatoire pour les enfants et les professionnels de santé, pour lequel il est recommandé de suivre le calendrier vaccinal toute sa vie.

Quelles sont les causes ?

La diphtérie, du grec « diphtheria » qui signifie « membrane » (décrivant la formation d'une pseudomembrane observée chez les patients) est une infection due à une bactérie du genre Corynebacterium. Certaines souches de ces espèces bactériennes portent le gène tox (qui code la toxine diphtérique) et sont capables de produire la toxine diphtérique, causant des dommages significatifs à certains organes comme le cœur ou les nerfs périphériques (paralysies).

Comment se transmet la bactérie ?

La transmission de la diphtérie se fait principalement par inhalation



des gouttelettes respiratoires expulsées lors de la toux ou de l'éternuement par une personne infectée. La maladie peut également se propager par contact direct avec des objets ou des tissus contaminés. Une fois établie, la bactérie peut produire des toxines qui endommagent les tissus corporels. L'infection à C. ulcerans est transmise par contact avec des animaux de compagnie, en particulier chiens ou chats, eux-mêmes souvent asymptomatiques. Dans le cas des infections à C. ulcerans, la transmission interhumaine n'a jamais été démontrée. L'infection à C. pseudotuberculosis est très rare et due à des contacts

avec des petits ruminants, le plus souvent chèvres et moutons. Quels sont les symptômes ? La période d'incubation de la diphtérie est habituellement de 2 à 5 jours. Les symptômes caractéristiques sont le mal de gorge, de la fièvre et une tuméfaction du cou. L'angine diphtérique est la forme habituelle de la maladie. Elle est caractérisée par une pharyngite, de la fièvre, une tuméfaction du cou et une céphalée. Les très rares cas d'infection à C. pseudotuberculosis sont des atteintes ganglionnaires particulières (adénite nécrosante). La principale manifestation de la diphtérie est une infection des voies respiratoires supérieures qui

peut conduire à la paralysie du système nerveux central ou bien du diaphragme et de la gorge, entraînant la mort par asphyxie. L'infection à C. diphtheriae est hautement contagieuse.

Comment diagnostiquer la maladie ?

Le diagnostic de la diphtérie se fait par un examen clinique, complété par des cultures bactériennes des prélèvements de la gorge. Des tests pour détecter la toxine doivent être utilisés pour confirmer le diagnostic ; ceux-ci sont réalisés au centre national de référence à l'Institut Pasteur.

Quels sont les traitements ?

Le traitement de la diphtérie classique consiste à administrer au plus vite une antitoxine diphtérique et/ou des antibiotiques. De plus, une antibiothérapie par amoxicilline est recommandée, ou par macrolides en cas d'allergie aux bêta-lactamines. Plus d'informations sont disponibles sur le site web du Centre national de référence des Corynebactéries du complexe diphtheriae et dans le document sur la conduite à tenir en cas de diphtérie édité par le Haut conseil de la santé publique. Comment prévenir la maladie ? La vaccination antidiphtérique

est le seul moyen de contrôler cette infection grave. Le vaccin diphtérique, tétanique, coquelucheux, de l'hépatite B, poliomyélique et de l'Haemophilus influenzae type b (abrégié en vaccin DTC-HepB-P-Hib ou DTCa-HepB-P-Hib) est un vaccin combiné destiné aux nourrissons. En ce qui concerne la diphtérie, le vaccin est composé de la toxine diphtérique purifiée et inactivée. La vaccination est obligatoire pour tous les enfants et les professionnels de santé. La primo-vaccination est maintenant obligatoire chez l'enfant à 2 et 4 mois. Le premier rappel se fait à l'âge de 11 mois et les autres rappels se font à 6 ans, 11/13 ans, 25 ans, 45 ans, 65 ans et puis tous les 10 ans. Les études de séroprévalence montrent qu'une haute proportion de sujets âgés de 50 ans et plus en France ont un titre d'anticorps non détectable ou inférieur au seuil considéré comme protecteur. Ces données soulignent l'importance de suivre les recommandations vaccinales, notamment les rappels tous les 10 ans chez les adultes âgés de plus de 65 ans.

Les rituels beauté venus de Corée : lesquels adopter ou éviter ?

Masques tissu, layering, BB crème, LEDs : les rituels beauté venus de Corée séduisent de plus en plus. Découvrez lesquels adopter pour votre bien-être selon les experts en beauté et santé coréenne. De la BB crème au layering, en passant par les masques en tissu et les LEDs, la Corée du Sud impose ses codes beauté aux quatre coins du globe. Ces rituels, à la fois innovants et accessibles, ont transformé notre rapport aux soins de la peau. Lesquels inclure dans notre routine beauté ? On fait le point.

Les masques en tissu, pour une hydratation en profondeur

Le principe : fabriqué en bio-cellulose qui épouse parfaitement les contours du visage, le masque en tissu est gorgé d'ingrédients ultraconcentrés, retenus au sein des fibres pour les rendre plus disponibles. L'avis de la dermatologue : « leur film occlusif empêche l'évaporation immédiate des actifs hydratants ou apaisants, ce qui peut booster la pénétration de certains ingrédients (par exemple : acide hyaluronique, aloe vera, niacinamide...) ». Le point de vue de la cosmétologue : « ils sont principalement composés d'eau et d'actifs hydratants, leur effet

sur l'amélioration de la qualité de peau est donc souvent temporaire. Attention à ne pas le laisser poser trop longtemps (plus de 30 min), car dès qu'il devient sec, il peut en réalité déshydrater la peau, et même causer des rougeurs ou des démangeaisons ! ».

Le layering, pour une glass skin ou "peau de verre" parfaite

Le principe : composé de 6 à 12 étapes quotidiennes, ce rituel de beauté très codifié comprend une phase de purification suivie d'un gommage, d'un masque, d'un sérum et de plusieurs soins censés permettre d'obtenir la peau ultrafraîche et légèrement brillante, star des réseaux baptisée "glass skin". L'avis de la dermatologue : « cette routine est loin de convenir à toutes les peaux et des publications dermatologiques donnent d'ailleurs l'alerte : à force d'être sursollicitée, l'épiderme peut développer une hypersensibilité et des irritations. Car plus on applique de produits, plus on risque l'intolérance ! Les peaux sensibles et atopiques passeront leur chemin, les autres, si elles ont envie de s'y essayer, ajouteront les étapes au fur et à mesure pour valider qu'elles les supportent bien ». Le point de vue de la cosmétologue

: « c'est une perte de temps et d'argent, la peau n'a pas besoin d'autant de produits différents, d'autant que chacun contient jusqu'à 1 % de conservateurs et que leur accumulation risque d'altérer le microbiote cutané. De plus, le layering peut perturber la capacité naturelle de la peau à s'autoréguler, en la rendant temporairement dépendante de certains cosmétiques. Privilégiez la qualité plutôt que la quantité : 5 soins différents par jour, c'est déjà énorme ! ».

La BB crème, pour maquiller, soigner et sublimer d'un seul geste

Le principe : à la frontière du soin et du maquillage, ce produit de teint hybride permet de camoufler les imperfections, d'unifier le teint et d'offrir à la peau une hydratation longue durée. L'avis de la dermatologue : « c'est une véritable avancée cosmétique : non seulement elle est à la fois correctrice, floutante et matifiante, mais en plus, elle est légère, moins occlusive et mieux tolérée que les fonds de teint classiques, notamment par les peaux sensibles ou sujettes aux imperfections ». Le point de vue de la cosmétologue : « les formules sont souvent enrichies en actifs apaisants (allantoïne,



centella asiatica) ou hydratants (acide hyaluronique, aloe vera). Donc la BB crème est un produit tout-en-un idéal pour un maquillage naturel rapide avec un soin léger. Mais sa couvrance peut être jugée trop légère et la protection solaire intégrée n'est pas suffisante l'été, il faut la compléter avec un indice plus puissant ».

Les LEDs, pour cibler les problématiques

Le principe : ces diodes électroluminescentes sont des rayons monochromatiques servant à traiter de nombreuses problématiques cutanées dont les rides, le relâchement ou encore le manque d'éclat. Rouges, bleues, jaunes ou vertes, elles pénètrent les différentes couches cutanées pour stimuler la régénération cellulaire et optimiser tous les soins. L'avis de la dermatologue : « les

promesses de ces appareils, très onéreux, me semblent exagérées. Les dispositifs grand public ne sont pas suffisamment puissants pour pénétrer très en profondeur, même si l'effet est relaxant et agréable. Et la régularité est essentielle pour observer des résultats : au moins 10 min par jour, 4 fois par semaine pendant 3 mois ». Le point de vue de la cosmétologue : « les LEDs stimulent les fibroblastes et favorisent donc la production de collagène. Pour de meilleurs résultats, combinez lumière rouge et proche infrarouge, qui stimule la circulation sanguine, pour apporter plus d'éclat et d'uniformité au teint. En revanche, attention à la lumière bleue, déconseillée à domicile, car sans lunettes de protection, elle est susceptible d'endommager la rétine sur le long terme ».



Ces légumes d'automne repoussent tout seuls grâce à un simple geste pendant la récolte

Vous pensiez en avoir fini de votre potager jusqu’au printemps prochain après vos dernières récoltes de l’été ? Et bien détrompez-vous, car ce petit geste après récolte est capable de faire repousser ces légumes d’automne comme par enchantement.

Cultiver son potager permet de profiter de bons légumes frais chez soi, sans avoir à passer par la case primeur. Mais une fois les dernières récoltes de l’été effectuées et à l’approche de l’automne, il est rare que de nouvelles pousses fassent leur apparition. Cependant, grâce à ce geste simple à faire après récolte, il est possible de maximiser la production de certains légumes d’automne, pouvant reprendre une croissance rapide sans avoir

recours aux semis ou plantations. De nombreux légumes possèdent une forte capacité de régénération, c’est-à-dire qu’ils peuvent repousser à partir de la base ou des racines laissées en terre. Ce phénomène, appelé multiplication végétative, permet à certaines espèces de relancer leur croissance après la coupe. Il suffit donc de bien gérer la récolte pour encourager cette repousse naturelle. C’est notamment le cas des poireaux, des cébettes, des persils racines ou encore des choux et blettes, qui reprennent souvent à partir du cœur. Les salades à couper, les épinards ou le céleri branche peuvent eux aussi redonner de jeunes feuilles si on ne coupe pas trop court au moment de la cueillette. Pour ce faire, il suffit de laisser



un bout de racine en terre après la récolte pour les faire pousser de nouveau. Un moyen simple et économique de profiter de nouvelles récoltes à l’automne, sans trop d’efforts ! Pour faire

repartir ces légumes d’automne facilement, il est conseillé de laisser au minimum 5 cm de racine en terre, en veillant à ne pas couper trop court au risque qu’ils ne repartent pas. Ne

nivelez pas complètement le sol : la plante doit garder un point de reprise. Un arrosage régulier et un paillage léger aideront à maintenir l’humidité nécessaire à la repousse. Un apport de compost ou d’engrais naturel peut aussi redonner de la vigueur à la plante fatiguée par la récolte. En quelques jours ou semaines, de nouvelles pousses apparaissent, offrant une seconde récolte avant l’hiver. Cette technique simple prolonge la saison, limite le gaspillage et améliore la productivité du potager sans effort supplémentaire. Un bon réflexe à adopter dès cet automne pour profiter encore un peu de ses légumes frais.

Un maquilleur professionnel tranche C'est le fond de teint idéal pour sublimer les peaux matures



Hydratant, naturel et lumineux, ce fond de teint a conquis un maquilleur professionnel. Et il est idéal pour les peaux matures.

Choisir son fond de teint lorsqu’on a une peau mature n’est pas toujours aisé. Pour éviter qu’il ne marque les zones de sécheresse et les petites ridules, il faut que le produit réponde à un certain nombre de critères. Aux oubliettes les références trop couvrantes et épaisses. Il est important de miser sur une matière assez liquide, légère, qui s’étire bien sur la peau et gorgée d’actifs hydratants. Oui, ça fait beaucoup d’éléments à prendre en compte et devant les possibilités infinies sur les étagères beauté des grands magasins, il est normal d’être perdue. Mais pas de panique, il existe un fond de teint validé par les maquilleurs professionnels. Il

donne un résultat très lumineux et un visage radieux. Dans une vidéo publiée sur le réseau social TikTok, le makeup artist Charly Salvator a vanté les mérites de ce produit, le désignant même comme le « meilleur lancement de 2025 ». « C’est ta peau en mieux, mais avec une belle correction. Il est très lissant, on voit beaucoup moins mes pores, il est très naturel et lumineux mais pas gras. On ne le sent pas sur la peau, il a une texture flexible », explique-t-il dans sa publication. L’objet de tous les désirs ? The Foundation Drops de la marque Victoria Beckham Beauty. « Les peaux matures, vous allez l’adorer », ajoute-t-il ! Il faut dire que ce fond de teint

a été tout spécialement pensé pour contrer les signes du temps qui passe. En effet, il contient des extraits botaniques anti-âge qui contribuent à sublimer et à régénérer l’épiderme. De son côté, l’huile de jojoba hydrate et nourrit, tandis que la glycérine aide à repulper les ridules. D’après des tests réalisés par la marque sur 33 femmes âgées de 35 à 66 ans, 100 % des participantes ont constaté une amélioration de l’élasticité de la peau après six semaines d’utilisation. Mieux encore, 97 % ont assuré observer une diminution des rides et ridules. Une véritable pépite.

Ce que font les chefs pour un poisson parfaitement cuit

Ni en papillotes, ni à la poêle : dans les cuisines des adresses étoilées, les équipes préparent le poisson comme ça.

Ce soir, vous recevez. Pour impressionner vos invités sans trop vous mouiller, vous décidez de servir du saumon en papillotes. Un choix pas vraiment désintéressé : c’est votre poisson préféré ! Après être passé chez le poissonnier, vous glissez vos filets dans du papier cuisson, avec des aromates et quelques légumes de saison. Le timing est parfait : vos convives et votre four sonnent en même temps. Dans les assiettes, les filets ont fière allure, mais en bouche, ils sont un peu

trop durs... Pour éviter ce genre de déconfiture, les grands chefs optent souvent pour un mode de cuisson tout en douceur. « C’est une technique que j’ai apprise en restaurant étoilé », explique le chef Léo Hökfelt dans une vidéo. Rassurez-vous : selon lui, elle est « impossible à rater ». Il faut dire que ce jeune cuisinier a fait ses armes auprès des plus grands. Pendant sa formation à l’Institut Paul Bocuse, Léo a d’abord été commis, puis chef de partie au Clos des Sens, un restaurant 3 étoiles à Annecy. Il raconte : « j’ai énormément appris, que ce soit sur le travail des légumes (...), ou encore sur

le travail du poisson. J’ai eu la chance de perfectionner tout le processus (habillage, filetage et désarêtage) ». Dans cette adresse surplombant le lac d’Annecy, le chef Franck Derouet propose une cuisine « végétale et lacustre », basée sur la pêche locale. Le poisson est au centre du menu : il est donc particulièrement bichonné par les cuisiniers. Résultat ? Des truites, lottes, cabillauds et brochets bien moelleux et nacrés... Léo commence par recouvrir le poisson de gros sel, puis le laisse reposer entre 15 et 30 minutes (selon la taille des filets). Cette étape « va raffermir

la chair et intensifier le goût », précise le jeune cuisinier. Il rince et sèche ensuite les filets. À présent, place à la cuisson ! Et pas n’importe laquelle... Léo nous apprend aujourd’hui la technique du poisson confit. Pour cela, il immerge le poisson dans une casserole remplie d’huile, « idéalement à 58°C ». Il a sa petite préférence (l’huile de pépin de raisin), mais vous pouvez opter pour celle de votre choix. Pas besoin d’en verser des litres : le poisson doit juste être recouvert. Au bout de 4 à 5 minutes, il retire le filet. Pour savoir s’il est cuit, Léo regarde si la peau se détache facilement. « Si tu peux la retirer

sans la forcer, c’est signe que c’est prêt », explique-t-il. Dans le cas contraire, le poisson part pour une minute de cuisson supplémentaire. Si vous avez un gros pavé, mieux vaut le détailler en petits filets, ou alors le laisser cuire un peu plus longtemps. Cette cuisson à basse température, très prisée des restaurants étoilés, permet d’obtenir une texture ultra fondante, nacrée et juteuse à souhait. Vos convives seront épatés !

Al Pacino et Robert De Niro réunis dans un film...publicitaire

Les deux monstres sacrés de Hollywood se tiennent chaud pour une marque de vêtements d'hiver. Et pour faire l'éloge de l'amitié.

Un décor de café, Al Pacino et Robert De Niro arrivent chacun d'un coin de la pièce, se saluent d'un «Hey» et d'un «Comment vas-tu ?», puis s'embrassent. Ce n'est pas la bande-annonce de leur nouveau long-métrage, mais celui d'un film publicitaire pour la marque Moncler. À l'origine, spécialisée dans les vêtements de sport pour la montagne, l'enseigne est née en 1952 à Monestier-de-Clermont, petit village des Alpes situé à proximité de Grenoble, dans le sud-est de la France. Les deux légendes du 7e art sont les visages de la nouvelle campagne «Warmer Together» (se tenir plus chaud ensemble) de la



marque dont le siège est en Italie. Moncler «réunit deux amis de longue date et icônes de Hollywood pour une expression cinématographique de l'amitié, des liens et de la chaleur humaine», précise un communiqué publié mercredi 15 octobre.

Une amitié qui résiste à toutes les saisons

«Depuis plus de sept décennies, nous incarnons une chaleur qui transcende le temps qu'il fait, un sentiment qui résonne et captive l'esprit humain, poursuit le texte. L'amitié entre Al Pacino et

Robert De Niro incarne une chaleur, un amour et un respect qui transcendent les projecteurs. Née à leurs débuts au Stella Adler Conservatory of Acting, leur relation a résisté à la concurrence, aux comparaisons, au succès et à la célébrité, dans une histoire de véritable connexion pour toutes les saisons.» Le spot, qui dure 1 minute et 30 secondes, a été tourné en noir et blanc à New York par le photographe britannique Platon. Dans la vidéo, Al Pacino et Robert De Niro, qui sont habillés dans les doudounes «les plus iconiques» de Moncler, discutent, se tiennent la main, se sourient, puis la caméra s'éloigne peu à peu d'eux, les laissant dans un halo de lumière. Les deux comédiens ont joué ensemble dans The Irishman (2019), La Loi et l'Ordre (2008), Heat (1995) et dans Le Parrain

II (1974). Leur face-à-face, il y a trente ans, dans Heat reste mémorable. Le film, écrit et réalisé par Michael Mann, est le récit d'une rivalité, teintée de respect, entre un flic (Vincent Hanna) et un voyou (Neil McCauley), respectivement incarnés par Pacino et De Niro. Michael Mann, qui prépare Heat 2, l'adaptation cinématographique du roman qu'il a coécrit avec Meg Gardiner, reçoit vendredi 17 octobre le Prix Lumière 2025 au Festival Lumière qui se tient à Lyon. En 2022, Al Pacino confiait à Variety (Nouvelle fenêtre)qu'il verrait bien le Franco-Américain Timothée Chalamet interpréter une version plus jeune de lui dans Heat 2, décrit à la fois comme un préquel et une suite de Heat.

Sam Fender remporte le prestigieux Mercury Prize 2025

Douze artistes étaient nommés pour le prix qui récompense le meilleur album britannique ou irlandais des douze derniers mois.

Le chanteur de rock Sam Fender a remporté, jeudi 16 octobre, le prestigieux Mercury Prize britannique avec son album People Watching, lors d'une cérémonie organisée pour la première fois hors de Londres. Le troisième album de Sam Fender est «un classique, un album qui occupera une place de choix dans les discographies pour les années à venir», ont salué les membres du jury. Le public rassemblé à l'Utilita Arena de Newcastle, dans le nord-est de l'Angleterre, a éclaté de joie lorsque l'auteur-compositeur-interprète anglais de 31 ans a reçu

le prix. Sam Fender, déjà nommé en 2022 pour un Mercury Prize, a dédié ce prix à son amie et mentor, l'actrice britannique Annie Orwin, pour laquelle il a écrit la chanson People Watching après sa mort. Douze artistes étaient nommés pour le prix 2025, qui récompense le meilleur album britannique ou irlandais des douze derniers mois. La grande favorite était la chanteuse irlandaise CMAT, nommée aux côtés de la jeune artiste Pink Pantheress et de Pulp. CMAT, 29 ans, de son vrai nom Ciara Mary-Alice Thompson, était présente à la cérémonie de jeudi, mais n'a pas chanté, récemment soignée pour une dent de sagesse infectée qui l'a contrainte à annuler des dates de tournée. Elle était nommée pour son troi-



sième album, Euro-Country, aux paroles en langue irlandaise teintées d'ironie. Une «génération de personnes traumatisées» Nommée aux côtés de ses compatriotes du groupe rock Fontaines

DC, CMAT a déclaré jeudi que le récent succès musical de l'Irlande était dû à une «génération de personnes traumatisées». «De nombreux artistes, issus d'un très petit pays, peu densément peuplé, produisent une musique qui semble

importante et non triviale», a-t-elle souligné. Icône de l'indie-pop britannique, Pulp, mené par son charismatique leader Jarvis Cocker, a sorti cette année son premier album en vingt-quatre ans, intitulé More. Ancien lauréat des Mercury Awards, Pulp était à l'avant-garde du mouvement Britpop des années 1990, avec des tubes comme Common People et Disco 2000. Le nouvel album, enregistré en seulement trois semaines, est dédié à l'ancien bassiste du groupe, Steve Mackey, décédé en mars 2023, à 56 ans. Parmi les précédents lauréats du Mercury Prize, créé en 1992 pour rivaliser avec les Brit Awards, on compte PJ Harvey, Arctic Monkeys ou encore Franz Ferdinand.

Giuseppe Marsocci, proche de Giorgio Armani, nommé à la direction du groupe



Giorgio Armani a demandé à ses héritiers, dans son testament, de céder à moyen terme son empire à un géant du luxe comme LVMH ou L'Oréal.

Le directeur général adjoint de Giorgio Armani, Giuseppe Marsocci, va remplacer à la tête du groupe son fondateur décédé en septembre,

a annoncé l'entreprise, jeudi 16 octobre, dans un communiqué. Giuseppe Marsocci, 61 ans, a rejoint Armani en 2003 et en a notamment dirigé les activités en Amérique du Nord avant d'en devenir le directeur adjoint à partir de 2019. Le conseil d'administration de la société active dans la mode, la décoration et l'immobilier «prendra sa forme définitive dans les semaines à venir», «une fois les procédures et l'exécution du testament (de Giorgio Armani) achevées», a précisé Armani. «Commencer une nouvelle phase» Cette première nomination est une «confirmation importante

de la volonté unie de la famille Armani de poursuivre le projet que Giorgio Armani a construit et soutenu pendant cinquante ans», et doit permettre de «commencer une nouvelle phase sans interruption», a indiqué la société. Dans son testament, Giorgio Armani a demandé à ses héritiers de céder à moyen terme son empire à un géant du luxe comme LVMH ou L'Oréal. Le compagnon et bras droit de Giorgio Armani, Leo Dell'Orco, ainsi que ses deux neveux, seront chargés de faire ces choix capitalistiques, en tant qu'actionnaires de la fondation Armani. Pour Leo Dell'Orco, président du conseil d'administration de la

société cité dans le communiqué, Giuseppe Marsocci a été choisi pour «son expérience professionnelle internationale, sa connaissance approfondie du secteur et de l'entreprise, sa discrétion, sa loyauté et son esprit d'équipe, ainsi que sa proximité avec Monsieur Armani ces dernières années». «Il s'agit d'un projet d'une importance extraordinaire, de continuité et de valorisation de l'une des marques Made in Italy les plus prestigieuses au monde», soit «un objectif ambitieux dans un marché du luxe en pleine réflexion», a réagi pour sa part Giuseppe Marsocci, également cité dans le communiqué.

ANNABA / SURVEILLANCE ET GESTION DES RISQUES MAJEURS

La cellule de veille de la wilaya à pied d'œuvre

Sihem.Ferdjallah

La cellule de veille wilayale en charge de la surveillance et de la gestion des risques majeurs, activée au niveau du cabinet de la wilaya d'Annaba, informe l'ensemble des citoyens qu'une alerte météorologique de niveau 2, couleur orange, a été émise, hier samedi. Cette alerte intervient à la suite d'un bulletin météo spécial annonçant une dégradation temporaire des conditions climatiques sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

Les prévisions établies par les services de la météorologie nationale indiquent la survenance d'épisodes de pluies soutenues, accompagnées localement d'orages violents et de chutes de grêle. Ces précipitations, dont la quantité est estimée entre 20 et 30 millimètres, pourraient se produire par intermittence au cours de la journée et s'intensifier par moments. La validité de la présente alerte s'étend de midi jusqu'à onze heures du soir, période durant laquelle la vigilance des citoyens est fortement recommandée.

Les autorités locales appellent la population à la prudence et à la responsabilité collective afin d'éviter tout incident susceptible de résulter de ces intempéries. Il est essentiel d'adopter un



comportement préventif face aux risques liés aux fortes pluies, notamment en limitant les déplacements durant les épisodes pluvieux, en évitant les zones exposées aux accumulations d'eau ou aux glissements de terrain, et en faisant preuve de discernement dans la conduite des véhicules. Les routes devenant glissantes, la visibilité réduite et les rivières pouvant connaître une montée rapide de leur niveau, les automobilistes sont invités à la plus grande vigilance.

La cellule de veille, en coordination permanente avec les services concernés, reste pleinement mobilisée pour



suivre l'évolution de la situation météorologique en temps réel. Elle œuvrera à assurer la prévention, la coordination et, le cas échéant, l'intervention rapide en cas de besoin. Sous la supervision directe des services concernés de la wilaya, les équipes de la protection civile, de la sûreté nationale, de la gendarmerie nationale, ainsi que les services techniques des communes sont en état d'alerte et prêts à intervenir pour garantir la sécurité des citoyens et la protection des biens.

Dans ce contexte, la population est invitée à éviter les zones à risque, notamment les bords de routes, les ravins et les ponts,



où la circulation pourrait être dangereuse. Il est recommandé aux familles de surveiller leurs enfants et à ne pas les laisser jouer à l'extérieur durant les orages. Il est également déconseillé de se réfugier sous les arbres ou à proximité des installations électriques, les éclairs pouvant provoquer des accidents graves. Cette alerte s'inscrit dans le cadre des mesures préventives prises par la wilaya d'Annaba pour anticiper et réduire les effets des aléas climatiques. La cellule veillera à maintenir un contact permanent avec les communes et les différents services de sécurité, afin de garantir une réaction coordonnée

et efficace en cas d'incident. L'objectif est de préserver la sécurité publique et d'assurer la continuité des services essentiels, notamment sur le réseau routier et dans les zones d'habitation susceptibles d'être touchées par les intempéries.

Les citoyens sont invités à suivre les informations diffusées par les sources officielles et à ne pas céder aux rumeurs susceptibles de semer la confusion. La vigilance collective et le respect des consignes des autorités demeurent les meilleurs moyens de prévenir les risques. Les services techniques de la wilaya poursuivent par ailleurs leurs actions de maintenance et de nettoyage des avaloirs et canalisations pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et éviter toute inondation.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble des services concernés et à la réactivité des autorités locales, la wilaya d'Annaba reste déterminée à assurer une gestion rigoureuse de cet épisode pluvieux et à veiller à la sécurité de tous. Cette situation rappelle l'importance de la prévention et du civisme face aux phénomènes climatiques extrêmes, qui nécessitent l'implication de chacun pour protéger les vies humaines et les infrastructures essentielles.

ANNABA :

Poursuite des campagnes d'assainissement dans le cadre de la mise en œuvre du programme local

Sihem.Ferdjallah

La wilaya d'Annaba poursuit ses efforts pour améliorer le cadre de vie de ses habitants à travers des campagnes de nettoyage et de valorisation de l'environnement, organisées dans le cadre du programme wilayal mis en œuvre par les services concernés de la wilaya.

Ces actions visent à lutter contre les points noirs et à offrir un cadre urbain propre et agréable à l'ensemble des citoyens. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour garantir l'efficacité des opérations, avec la participation de toutes les structures et services



concernés de la wilaya. Les campagnes ont couvert plusieurs communes et zones de la wilaya, notamment : Annaba, Chetaïbi, El Bouni, El Hadjar, Sidi Amar, la commune administrative



Benaouda Benmostefa, Ain El Berda, Oued El Aneb, Tréat et Berrahal. Selon les responsables locaux, ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation

environnementale et visent à encourager la participation citoyenne pour maintenir la propreté des espaces publics et améliorer la qualité de vie. Le programme se veut pérenne et inclusif,

impliquant les habitants dans la préservation de leur environnement.

Cette campagne est également accompagnée de sessions de communication et de diffusion de bonnes pratiques, avec pour objectif de renforcer la culture de la propreté et du respect de l'espace public. Les autorités locales réaffirment leur engagement à poursuivre ces actions pour faire d'Annaba une wilaya exemplaire en matière de propreté et d'environnement sain. Le slogan de cette initiative, «Ensemble pour un environnement propre», traduit la volonté des services de la wilaya et des citoyens à collaborer pour un cadre de vie plus agréable et durable.